

Le taux de chômage diminue à 10,2% page 4

la tribune

Forum

Finance pages 4 à 6
Informations générales pages 9 à 12

Le Vérificateur général n'aura accès qu'aux documents du cabinet sur les dépenses

Dye n'aura pas carte blanche

OTTAWA (PC) — Le Vérificateur général Kenneth Dye n'aura accès qu'aux documents du cabinet qui traitent des dépenses du gouvernement, a indiqué hier le juge en chef associé de la Cour fédérale James Jerome.

Dans un jugement final qui vient préciser sa déclaration d'intention du début novembre, le juge Jerome

précise que le chien de garde des dépenses de l'Etat n'aura pas carte blanche lorsqu'il plongera la main dans les classeurs confidentiels du conseil des ministres fédéral.

Il n'aura pas le droit de réclamer des documents qui ne concernent pas les dépenses publiques et qui conséquemment ne tombent pas sous sa juridiction, en vertu de la Loi sur l'administration financière.

En conférence de presse hier

soir, M. Dye s'est dit pleinement satisfait du jugement, disant souhaiter qu'il mettrait un point final à ses disputes judiciaires avec le gouvernement.

"On a eu tout ce qu'on voulait", a-t-il dit, précisant qu'il estimait qu'il lui appartiendrait de définir quels documents tombaient sous son mandat.

Ceux qui voudront avoir accès à des documents ministériels qui traitent d'autres choses que des dépenses devront toutefois revenir devant les tribunaux pour obtenir des éclaircissements à des questions que le juge Jerome a laissées en suspens.

Le jugement d'hier vient restreindre un peu ce qui semblait, début novembre, une victoire totale du bureau du vérificateur. Ce dernier avait défié le gouvernement devant les tribunaux pour avoir accès aux informations secrètes du cabinet traitant de l'achat de Pé-

trofina par Petro-Canada en 1981. Le gouvernement aura payé près de \$2 milliards pour acquérir l'entreprise belge, beaucoup plus que le \$1,3 milliard de sa valeur réelle estimée par M. Dye.

Hier, le ministre de la Justice John Crosbie n'était pas disponible pour des commentaires. Le gouvernement a soutenu jusqu'ici qu'il attendait la version finale du jugement Jerome, fournie hier, pour décider s'il interjetait appel de la décision.

Au début novembre toutefois, les avocats de M. Dye soulignaient qu'il était peu vraisemblable que le gouvernement loge un appel sur l'ordonnance du juge.

Dans son jugement, le juge Jerome déclare que M. Dye a le droit de prendre connaissance des renseignements, y compris les renseignements qui renferment les documents constituant des renseignements confidentiels du Conseil pri-

vé, qui concernent les dépenses de l'Etat, et qui tombent sous le coup des responsabilités du vérificateur général, et que le demandeur estime nécessaires pour s'acquitter de ses dites responsabilités.

M. Dye pourra ensuite, précise le verdict, "présenter son rapport au Parlement et signaler les cas où une somme d'argent a été dépensée sans égard à l'économie et à l'efficacité".

Le jugement donne clairement accès à M. Dye aux documents qui concernent l'achat contesté de Petrofina à même les fonds publics. M. Dye pourra réclamer toute analyse ou rapport d'évaluation préparé dans ce dossier, les documents et les mémoires préparés pour cette acquisition.

Le juge poursuit en précisant que le gouvernement avait tort de repousser les demandes réitérées du vérificateur au cours des quatre dernières années.



Kenneth Dye



Le ministre John Wise a admis, hier aux Communes, qu'il ignorait le sort de six carcasses de bisons exposés à la tuberculose.

Bisons exposés à la tuberculose Le ministre Wise admet ignorer le sort des carcasses

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Agriculture John Wise a admis hier qu'il ignorait le sort des carcasses de six bisons exposés à la tuberculose.

Mitrailé de questions et sommé de démissionner hier aux Communes, le ministre Wise a dit ignorer si les carcasses avaient été mises de côté pendant que s'effectuaient des tests en laboratoire sur leurs organes vitaux présentant des lésions.

"Pour être parfaitement honnête, je ne peux pas donner une réponse définitive à cette question", a-t-il admis, promettant toutefois de s'enquérir du sort des carcasses auprès de ses fonctionnaires.

Onze bisons, sur un troupeau de 56 têtes d'un éleveur du Nouveau-Brunswick ayant été mises en contact avec une vache morte de tuberculose, ont réagi au test de tuberculose.

Six d'entre elles présentaient des lésions au foie ou aux glandes lymphatiques.

Des vétérinaires d'Agriculture Canada ont jugé que la viande était conforme aux exigences de la consommation humaine, mais pas aux normes d'exportation.

M. Wise a indiqué hier qu'immédiatement après avoir été mis au courant de la situation par trois députés en octobre dernier, il a communiqué avec les respon-

sables du ministère pour s'assurer que toutes les lois soient respectées à la lettre.

"Je peux assurer que nous avons un des meilleurs services d'inspection des viandes qui soit. Il est largement reconnu à travers l'industrie et respecté à travers le monde", a-t-il soutenu.

M. Wise a ajouté que trois ou quatre tests effectués sur les organes des six bisons se sont révélés négatifs, tandis qu'un dernier test est encore en cours et que ses résultats ne seront pas connus avant cinq ou six semaines.

Au député libéral George Baker, qui lui demandait comment la viande des animaux avait pu être mise en marché avant la divulgation des derniers résultats, M. Wise a déclaré que ce test n'avait rien à voir avec la qualité de la viande, mais concernait le contrôle de la tuberculose chez les bovins du Canada.

"Cette viande n'est pas avérée", a-t-il soutenu.

Il a également déclaré qu'en vertu de la Loi sur l'inspection des viandes, le ministre est lié par la décision de ses inspecteurs.

Le chef néo-démocrate Ed Broadbent a reconnu ce fait, mais il a fait remarquer au ministre qu'en vertu de la Loi sur la protection et la santé des animaux, il peut mettre en quarantaine non seulement des troupeaux, mais aussi des carcasses.

Joujoux À PRIX JOYEUX CHEZ EATON

"Wrinkles" de Ganz Bros.

Ils ont chacun un numéro de série personnel, une médaille et un os! Choix de modèles variés.

1. Marionnette à gaine "Wrinkles".

17⁹⁹ ch.

2. Marionnettes en peluche, 43 cm.

29⁸⁹ ch.

3. Animaux en peluche "Hello Colour". Ils changent de couleur dans le bain. Choix de modèles.

9⁹⁹ ch.

4. Maison de poupée faite à la main par Lundby. Non meublée, elle est offerte avec filage électrique et papier peint posé. Transformateur et meubles vendus séparément.

62⁹⁹ ch.

4A. (Non représentés.) Meubles et accessoires en bois de Lundby.

2⁹⁹ à 43⁵⁹ ch.

4B. (Non représentés.) Transformateur Lundby.

15⁴⁹ ch.

(Non représentés)

— Robtix, jeux de construction modulaire motorisés. Pour 7 ans et plus. Modèle 1000

54⁸⁵ l'ens.

— Château de cristal

34⁹⁹ ch.

— Figurines des princesses de la puissance

7⁹⁹ ch.

— Mini-robots "Go Bots" de Tonka

3⁹⁹ ch.

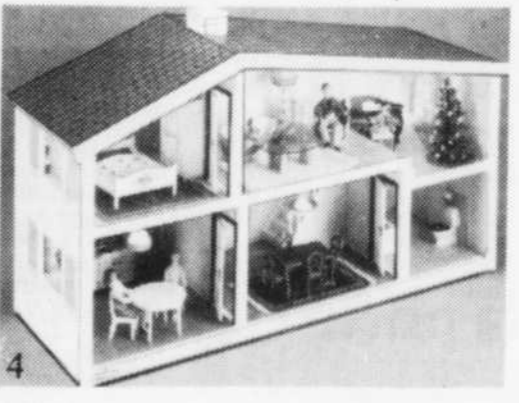
— Camion à bascule fonctionnant à piles (non incluses)

8⁹⁹ ch.

— Train "Royal Blue" fonctionnant à piles (non incluses)

27⁹⁹ ch.

Eaton au Carrefour de l'Estrie,
Rayon 227.
Venez ou téléphonez 563-9555



**DES PRIX
JOYEUX
CHEZ EATON
POUR NOËL!**

Odyssée européenne Blais-Grenier furieuse contre un journaliste

OTTAWA (PC) — L'ex-ministre de l'Environnement Suzanne Blais-Grenier s'est livrée à une attaque en règle contre le journaliste qui a révélé les détails de son odyssée européenne.

Dans une lettre au quotidien The Citizen, l'actuelle ministre d'Etat aux Transports s'en est prise personnellement au journaliste Christopher Young, de l'agence Southam, l'accusant d'avoir "cumulé une série de demi-vérités et de faussetés".

M. Young a rendu publique dans un article jeudi une série de détails au sujet de deux voyages en Europe, effectués aux frais de l'Etat, par la ministre et son mari, en avril et en juin, détails obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Dans sa lettre, Mme Blais-Grenier a indiqué qu'elle avait eu l'intention d'écrire aux médias un mois auparavant, lors de la publication d'un premier article du journaliste "mettant en doute la vali-

dité de deux voyages que j'ai faits en Europe pour des affaires gouvernementales".

La ministre a révélé avoir rencontré le journaliste avant la publication de l'article, mais qu'il "était évident que cet article était déjà écrit et qu'il n'avait pas l'intention de le retoucher".

Elle a soutenu que, contrairement à ce qui y était révélé, les frais de la compagnie du chef de bureau de la ministre n'avaient pas été assumés par le gouvernement, que le voyage à Leningrad avait été effectué à l'invitation d'un ministre de l'Environnement de l'Union soviétique et qu'il n'était pas dû à sa seule initiative.

Mme Blais-Grenier a affirmé que des rencontres privées ayant rapport avec des affaires gouvernementales avaient eu lieu lors du voyage à Saint-Malo, expliquant que le journaliste avait probablement confondu cette expression avec des "rencontres d'intérêt privé".



Affriolantes corbeilles du gourmet!

Choyez ceux et celles que vous aimez avec ces corbeilles généreusement garnies de produits fins. Elles offrent confitures, chocolats, miels et gâteaux aux fruits, biscuits et davantage. Leurs prix et leur contenu varient selon la grosseur! Bon appétit!

La guirlande jolie...

... les couronnes, les bougies... voilà que toute la maison respire un air de fête! Pour que le miracle se produise: venez faire un tour à la Boutique des décorations de Noël, chez Eaton!



EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

Le dossier de la cartographie a assez traîné

Alerté par des rumeurs que le gouvernement allait sonner le glas de l'Institut de cartographie à Sherbrooke, le Front commun pour la cartographie s'est rapidement mobilisé et a obtenu une rencontre à Ottawa avec le caucus conservateur québécois. Au terme de la rencontre, M. Michel Bousquet, porte-parole du Front commun, a cru déceler que la décision ne serait pas rendue en décembre.

Le couperet n'étant pas tombé, le Front commun, sans chanter victoire, a paru satisfait, convaincu que le député Jean Charest n'était plus seul du caucus conservateur à défendre ce projet. Pourtant les raisons de se réjouir du cheminement de ce dossier, n'abondent pas. Le premier ministre Mulroney et le ministre Erik Nielsen sont plus que discrets sur cette question, le terrain devant servir à la construction des édifices n'a pas été acheté, aucun échéancier n'a été fixé. Ce dernier point est inquiétant dans un transfert de cette envergure,

car il laisse supposer que les fonctionnaires n'ont pas été prévenus de l'importance d'un déménagement.

Depuis le tout début, ce projet semble manquer de volonté politique et par conséquent ne suscite pas de ferveur chez les hommes politiques. C'est le seul des projets de décentralisation mis de l'avant par les libéraux en 1974-75, qui n'a pas été réalisé. On connaît l'histoire, le gouvernement fédéral a longtemps soutenu que c'est la loi 101 adoptée en 1977 qui en rendait la réalisation impossible. Mais avant la loi 101, que faisait le gouvernement? Et contrairement à ce que soutenait samedi dernier le député André Hamel avant d'être élu député, le gouvernement avait accordé un appui au projet: le ministre Camille Laurin avait proposé que les enfants des fonctionnaires transférés soient éligibles au même statut que les enfants des militaires, soit une période de six ans de fréquentation des écoles anglaises avant leur transfert automatique aux écoles françaises.

Que M. Hamel relise toute l'histoire de ce dossier et il s'apercevra, s'il ne lit pas en diagonale, que Jean Chrétien et Marc Lalonde en particulier ont multiplié les promesses solennelles, sans que rien n'y fasse. Et M. Hamel devrait savoir que le cas de la cartographie diffère totalement de celui d'Hyundai. Dans ce dernier cas, il s'agissait d'enlever le contrat à l'Ontario, d'où la nécessité d'une collaboration entre deux paliers de gouvernement. Dans le cas de la cartographie, c'est uniquement Ottawa qui doit décider de transférer ou non un de ses services: Sherbrooke n'est en compétition avec personne dans ce projet, si ce n'est le gouvernement central.

Pour s'assurer l'élection de 1984, le premier ministre Mulroney a lui aussi promis de débloquer le dossier de la cartographie. Après 15 mois de pouvoir, il a pris la même attitude que ses prédécesseurs, celle de la fuite. Personne n'a jamais publiquement révélé ce que coûterait le transfert, partiel ou non, de la

cartographie à Sherbrooke, personne ne fournit de réponse claire. On ne nous révèle même plus la nature du projet, car il y a fort à parier que personne à Ottawa ne sait ce qu'il faudrait maintenant implanter à Sherbrooke pour tenir au moins une minime partie des engagements de deux gouvernements successifs.

Le Front commun pour la cartographie a du mérite de poursuivre la bataille. Mais s'il ne veut pas poursuivre une lutte stérile et décourageante, il doit obtenir des réponses nettes dans les prochaines semaines. C'est beau de se battre, encore faut-il savoir pourquoi, tout en ayant un minimum de chances de l'emporter. Après plus de dix ans d'attente, de remises à plus tard, de promesses, il ne semble pas que l'espoir luisse très fort. La décence exige maintenant qu'Ottawa soit franc: ou il procède au transfert, ou il ferme le dossier. Cela nous permettrait au moins de dépenser des énergies plus utilement.

Jean Vigneault

Interdire les sondages?

Ayant oublié en 1976 et en 1981 de commenter que les sondages pré-électorales étaient néfastes et influençaient trop l'opinion publique, l'ex-ministre et organisateur du Parti québécois, Marcel Léger, a enfin trouvé le temps et l'occasion de nous éclairer sur cette question subitement brûlante.

Pour M. Léger, les sondages modifient le comportement électoral et amènent les indécis à voter du côté du pouvoir. Solution? M. Léger, issu d'un parti où la démocratie a toujours été à l'honneur, sauf quand René Lévesque renversait les décisions du congrès, suggère qu'il faut interdire les sondages deux semaines avant les élections. La bonne vieille censure, quoi!

M. Léger a mal digéré la défaite qui était prévue depuis quelques années. Prétendre que les sondages ont eu une influence dans cette élection, relève de l'aveuglement. De toute façon, qui prétendrait que les sondages incitent davantage l'électeur à faire un choix, que la propagan-

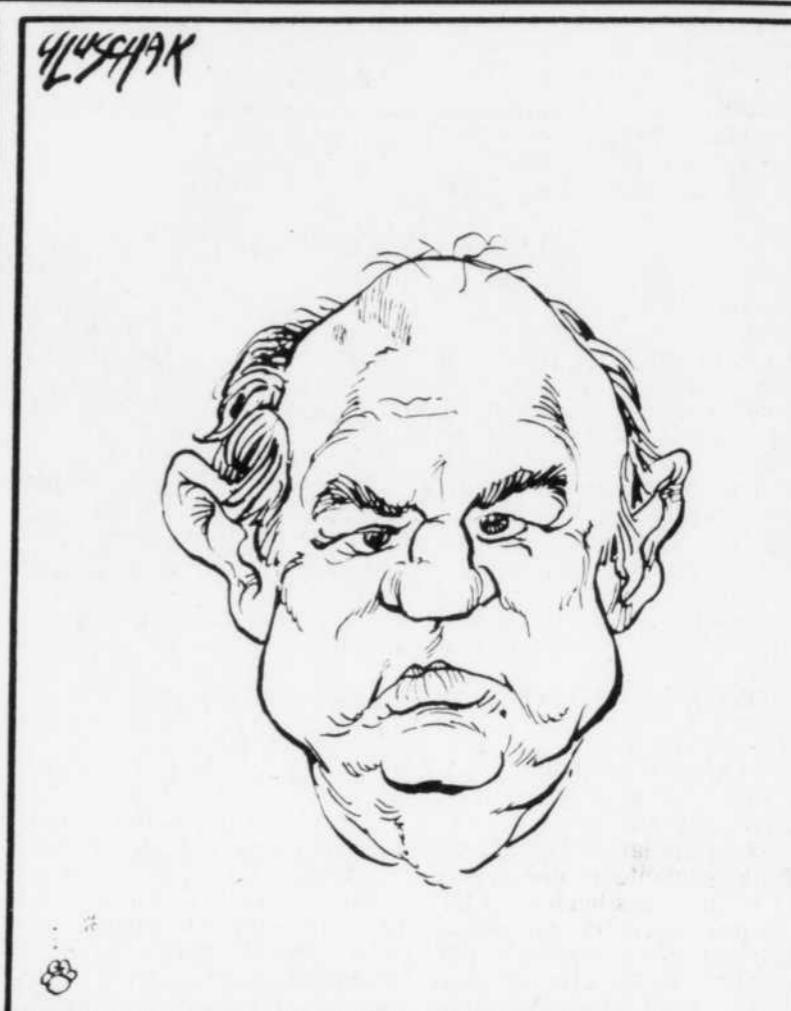
de partisane? Les sondages sont un instrument pour mesurer le poulx, un instrument que les gouvernements utilisent à profusion. Les interdire à proximité des élections ajouterait une aberration de plus à une loi électorale qui cette année a empêché la diffusion d'un livre de l'indépendantiste Denis Monière, de publicité diffusée par l'ordre des pharmaciens, tout en écartant la tenue d'un vrai débat télévisé entre MM. Bourassa et Johnson, sans la présence de hors-d'oeuvres.

Les hommes politiques, surtout ceux défavorisés par les sondages, répondent invariablement que le vrai sondage est l'élection et que leurs propres sondages les donnent gagnants. Alors pourquoi interdire les sondages des médias et tolérer ceux des partis? Et pourquoi M. Léger ne criait-il pas au scandale devant les sondages quand ils donnaient le PQ gagnant en 1976 et 1981? Parce que dans ce temps-là, il n'était pas frustré?

J.V.



Tête nucléaire américaine



Tête nucléaire soviétique

BAVASSERIES

L'homme de la semaine

Précisons tout de suite que les électeurs de Boucherville qui ont préféré élire un député de l'opposition plutôt qu'un premier ministre, ne sont pas éligibles. Il y a des limites à canoniser la bêtise. Marcel Léger qui entrevoit des élections dans deux ans et qui rend les sondages partiellement responsables de la défaite du PQ, est arrivé pour sa part bon troisième, devant Denis Monière, l'intrépide chef du parti indépendantiste qui lors d'un débat radiophonique des chefs à une station anglophone, a parlé seulement français, parce qu'il a promis de ne pas parler anglais tant que le Québec ne sera pas souverain. Et notre gagnant a été un des seuls hommes politiques lundi soir à garder les yeux tournés vers l'avenir.

André Asselin, notre glorieux médaillé, voit dans sa victoire morale stupéfiante de lundi, le gage d'un brillant avenir. M. Asselin qui pour ceux qui l'ignorent et ceux qui le savent, est le chef du parti conservateur du Québec a réussi à convaincre un pour cent des électeurs à voter pour son parti. A partir de cet éclatant succès, il affirme sans

hésitation que les conservateurs sont devenus les véritables challengers du pouvoir.

Pourquoi honorer un chef de parti qui de toute façon nage dans les honneurs? Parce qu'il a été le seul analyste assez objectif et assez perspicace pour apprécier l'avenir de ce grand parti politique qui rappelons-le, a obtenu un pourcentage deux fois plus élevé de votes que le parti indépendantiste. Alors que les naifs et les observateurs à courte vue prédisaient que le Parti québécois se régénérerait et deviendrait l'opposition officielle, M. Asselin nous rappelait la pure vérité: son parti deviendra le challenger officiel.

M. Asselin n'a pas été invité avec les quatre grands de la politique à débattre publiquement de ses idées. Mais il vient de démontrer qu'il avait au moins autant d'idées que le fougueux André Léveillé, dit l'endormant, le preux chevalier de l'Union nationale. S'il parvient à parler avec autant d'assurance que le chef de l'UN, il deviendra tout un atout pour la politique québécoise.

Gaspard Blanchard

BILLET

Sur le seuil de ta porte

Quand le Maître te parle d'amour et de joie, quand retentit l'espoir au travers de sa voix, il propose à ton coeur d'élargir ses sentiers trop étroits.

Quand tes plus tenaces espoirs s'effritent, quand tes rires vagabonds n'ont plus de gîte, il est temps de réchauffer ton coeur à mon feu qui crépite.

Quand tes jours les plus clairs s'obscurcissent, quand ton soleil fatigué s'éclipse, cherche en moi cette étoile qui réveille l'optimisme.

Quand ta solitude languissante rougit tes yeux, quand le silence trop intense te brûle comme du feu, pars chercher sur la route un regard amoureux.

Quand ta joie se fait rare, que tes rêves et projets deviennent bêtement avariés, relance ta vie vers de nouveaux départs.

Quand ton quotidien se fait de plus en plus mesquin, quand la musique en ton coeur ne sait plus son refrain, je frappe à ta porte et viens t'offrir le mien.

Michel-A. Chénard
prêtre

L'OPINION DES LECTEURS

Elections: on a misé beaucoup sur peu de choses

La crédibilité des gouvernants, leur capacité à solutionner les problèmes engendrés par la crise économique qui affecte la planète entière, sont constamment remises en question.

Au Canada comme ailleurs, tant les partis que les leaders qui dirigeaient nos institutions politiques depuis une décennie, ont de ce fait été balayés par "la volonté de changement" de la population et ce peu importe les couleurs défendues. Les libéraux à Ottawa et Pierre Trudeau, les conservateurs en Ontario et Bill Davis, les péquistes à Québec et René Lévesque ont été tour à tour victimes, malgré le fait que présentant la vague, on ait pris soin d'élire au sein de ces formations de nouveaux capitaines avant d'affronter l'électeur.

Le P.Q. sous la gouverne de P.M. Johnson, n'a pas été épargné par le phénomène. Phénomène auquel il faudra cependant ajouter certains éléments qui ont contribué à l'amplifier, tel que:

Ce déchirement amorcé depuis quelque temps, au sein de ce parti

et qui s'est soldé par le virage mettant en veilleuse "l'option" et occasionnant non seulement le départ des "orthodoxes", mais aussi la démobilité de nombreux souverainistes.

Le règlement de la dernière ronde de négociations dans les secteurs public et para-public aura par ailleurs pénalisé des dizaines de milliers de travailleurs à faibles et moyens revenus en plus de les brimer dans leurs droits fondamentaux. Par l'imposition des décrets ils ont eu à supporter le fardeau de la crise tandis qu'on épargnait les cadres professionnels, industriels, financiers, haut-fonctionnaires, députés, ministres et autres privilégiés beaucoup mieux rémunérés. Pour plusieurs de ces salariés la blessure se fait toujours sentir, puisque leur pouvoir d'achat érodé de 20 p.cent ne s'est jamais rétabli.

Ces employés se souviennent, que confrontés aux décrets et sanctions, ils n'ont pu alors défendre une cause juste de crainte de se retrouver dans l'illégalité, tandis que de son côté le gouvernement tentait de se

justifier sous le couvert de la légalité.

Exception faite des partisans et autres inconditionnels pour qui le vote revêt toujours la même couleur, peu importe l'enjeu électoral ou les candidats en lice, la leçon fondamentale qui se dégage du dernier scrutin est claire: l'appui assidu de la masse des électeurs devient de plus en plus volatile tandis que le nombre des indécis et de ceux qui se désintéressent s'amplifie.

Que le présent balayage rappelle à tous les partis et leurs chefs, qu'il faudra revoir en profondeur le type de campagnes faites à coup de sondages et orchestrées par des conseillers en communications et marketing, fabricants d'images.

Nombreux sont ceux et celles qui sont d'avis que durant la dernière campagne, les problèmes à résoudre n'ont été effleurés que superficiellement. Qu'il s'agisse du chômage chronique chez les jeunes et moins jeunes, de la condition féminine, ou du libre-échange avec

nos voisins du Sud, trois des difficultés parmi tant d'autres, les partis en cause se sont bornés à de vagues promesses "d'étudier, de se pencher, de mettre sur pied un comité, une commission en vue de tenter de trouver..."

A défaut de solutions concrètes pour remédier aux problèmes qui perdurent depuis trop longtemps déjà, on aurait pu au moins énoncer les orientations préconisées par les partis pour s'en sortir. Les formations qui auront le courage de recueillir l'opinion de la base pour s'orienter dans cette direction assureront leur survie, les autres disparaîtront éventuellement.

Pour l'instant, les chefs et partis ont misé gros sur des campagnes débordantes d'images et de slogans, mais vides d'éléments de solutions et d'engagements fermes. Les Québécois, friands de loteries et autres jeux de hasard, ont à mon sens, misé beaucoup sur très peu.

Espérons avoir en main la combinaison gagnante.

Gilles Therriault

Le balayage libéral: beaucoup de déceptions

De nature idéaliste, rêveuse, taillée d'un modèle d'artiste, il me fallait partager mon troupeau de paroles et ma cambuse d'émotions suite aux élections. Beaucoup de déceptions car je suis née avec une âme québécoise.

Il va s'en dire que j'ai encore des airs de refrains de chemins du temps des vieux pianos mécaniques, de Vigneault-Charlebois-Léveillé qui courtoisait le peuple, des plaines d'Abraham, du français au Québec, des vieux poèmes d'émotions noyées au fond d'une tasse de café.

J'ai comme eu le frisson lorsque j'ai entendu la musique de "Fame" pour accueillir notre premier ministre. Il est peut-être vrai qu'il est à l'image du Québécois moyen et que nous rêvons beaucoup plus d'un représentant idéalisé: beau, sachant rendre soeurs sa raison et l'émotion qui la soutient! Pouvons-nous faire de la médiocrité une beauté!

Maintenant je vais laisser parler ma tête. Il me semble que nous devrions opter pour un régime prési-

dentiel malgré tout. Suite à l'élection d'un gouvernement, d'un représentant, je souhaiterais l'abolition de publicité sous toutes ses formes, de sondages, de colportages et de conférences de ville en ville. Je proposerais des émissions télévisées ou radiophoniques afin que chacun des partis puissent énoncer et détailler clairement les idéologies de son programme ainsi que les moyens qu'il se donne pour y répondre. De plus, il pourrait passer en revue chacun de ses ministères ou chaque domaine pour informer la population des visées et des orientations. Pour enrichir le tout, on pourrait terminer la campagne par une confrontation des ministres.

Des critiques politiques devraient être présents pour poser les questions que certains se posent seuls, en petits groupes, ou pas du tout.

Nous aurions, je crois, un parti ou une équipe politique beaucoup plus représentative et plus honnête, légitime et motivée.

On balaye d'habitude la saleté et je ne crois pas que ce fût le cas.

J'ai eu regret et j'ai éprouvé de la tristesse à voir se retirer certaines personnes comme MM. Fréchette, Rancourt, Clair et bien d'autres. Je suis peut-être idéaliste mais avant de me défaire d'un vieil habit, je prend le temps d'en saisir les raisons.

La politique c'est comme la mode, le changement est parfois trop radical. Je crois que le classique aura toujours sa place.

Je tiens à terminer en remer-

ciant et en reconnaissant les efforts et le bon vouloir de certains députés défaits. J'accepte le nouveau parti.

Je garde dans mon coeur l'espoir et la bonté de M. Johnson pour continuer dans l'amour de vivre au Québec, et aux prochaines élections.

Marlene Leclerc
Drummondville
ex-Québécoise
Professeuse

Avis aux lecteurs

La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les éditer. Chaque lettre doit être signée et com-

porter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls le nom de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

Les dangers de la très forte majorité libérale

Par Guy Rondeau
Presse Canadienne

Si la victoire libérale au dernier scrutin provincial est remarquable à plus d'un titre, il demeure qu'elle peut être une entreprise dangereuse, croient les éditorialistes qui ont commenté l'événement.

Dans *Le Droit* d'Ottawa, Johannes Martin Godbout écrit que la victoire qui viennent de remporter les libéraux est belle, riche d'espoirs, mais elle est dangereuse. L'ombre du scrutin de 1973, à la suite duquel les libéraux ont remporté plus d'une centaine de sièges, plane.

Elle est d'opinion que le mandat fort dont le parti libéral peut aujourd'hui se réclamer n'est quand même pas un mandat clair. En premier lieu, il a promis le Pérou à même une marge de manoeuvre budgétaire réduite à sa plus simple expression. En second lieu, il n'y a pas eu de deuxième référendum sur la question constitutionnelle et troisièmement jamais aura-t-on vu les représentants du milieu des affaires si près du pouvoir.

"Or si les entreprises ont meilleure presse, cette promiscuité risque de nuire au PLQ à

la longue, tout comme le préjugé favorable des péquistes leur a valu de douloureux reproches".

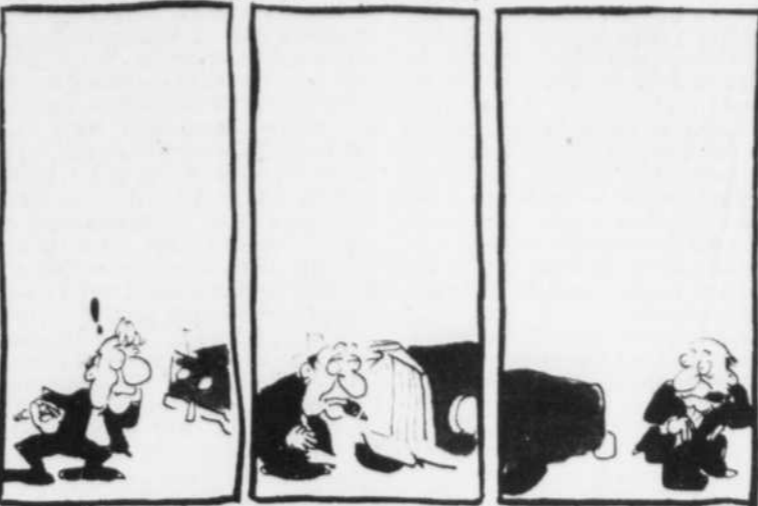
Jean-Louis Roy remarque, dans *Le Devoir*, que la volonté généralisée de changement, qui se manifestait dans la population, a produit un gouvernement libéral fort, démesurément fort. L'Assemblée nationale, croit-il, se ressentira d'un tel déséquilibre qui n'a jamais été très fécond pour le gouvernement qui en bénéficie.

Roy dit que tout en reconnaissant l'ampleur de la confiance dont jouit le Parti libéral, on doit déjà le mettre en garde contre lui-même, contre cette force qu'il représente désormais et qui pourrait vite se détériorer.

Dans un éditorial intitulé "Un coup de balai bien mal engagé", Jacques Dumais du *Soleil* écrit que nous sommes en présence d'un raz-de-marée démocratiquement apeurant. Il note que ce balayage s'apparente à celui de 1973 et qui déstabilisa le régime Bourassa de la première heure.

"Comme bon nombre de groupes de pression sont affamés après la diète péquiste, en particulier dans la fonction publi-

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT:



que, les réseaux de l'éducation et des affaires sociales, à la veille de négociations habituellement tumultueuses, M. Bourassa aura besoin de toutes les qualités de leadership qu'on ne lui a pas connues dans le passé pour maintenir la paix sociale au Québec", écrit Dumais en conclusion.

Pour Claude Bruneau, du *Nouvelliste* de Trois-Rivières, de tels triomphes laissent toujours quelque peu perplexe.

"Un tel balayage fait peur même à ceux qui tiennent le balai. Les Québécois, et les libéraux plus que d'autres, conservent un souvenir amer des déboires qui ont suivi le raz-de-marée de 1973".

Dans *La Tribune* de Sherbrooke, Roch Bilodeau dit qu'on se rappelle non sans inquiétudes, les difficultés qu'a connues le Québec quand Bourassa fit élire 102 députés en 1973. Une leçon avait été tirée: un certain équilibre en Chambre était souhaitable pour la bonne marche du gouvernement.

Egalement pour *The Gazette*, une telle majorité exigera beaucoup d'habileté de Bourassa. Les trop fortes majorités sont causes de sérieux problèmes. L'un des aspects encoura-

geants de cette élection, selon le journal anglophone, c'est que les Québécois n'ont pas retenu cette bonne image que voulait projeter le PQ en l'absence de toute autre chose à offrir.

Maintenant dans l'Opposition, le PQ a le temps et même le devoir de préciser clairement à quelle enseigne il loge, ajoute *The Gazette*.

Commentant la victoire péquiste décisive dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Bertrand Tremblay du *Quotidien* de Chicoutimi, écrit qu'il apparaît évident que l'électorat de cette région nourrit une grande méfiance à l'endroit de Bourassa.

Tremblay rappelle que dans notre régime parlementaire l'Opposition est essentielle. Ses membres ne doivent pas subir la vengeance du pouvoir.

Il souligne lui aussi que la victoire trop facile de 1973 devrait rappeler aux libéraux le danger de faire la sourde oreille aux revendications du parti minoritaire.

Dans *La Presse*, Michel Roy note qu'en rejetant le Parti québécois le peuple montre qu'il a évolué bien plus vite que le PQ et qu'il est entré dans une ère nouvelle bien avant le gouvernement défait.

DOCUMENT

Cuba veut charmer l'Église catholique

par NOEL LORTHOIS

LA HAVANE (AFP) — Vingt-six ans après le triomphe de la révolution qui a fait de Cuba un État marxiste-léniniste, Fidel Castro en personne vient de lancer une offensive de charme sans précédent en direction de l'Église catholique.

La manifestation la plus spectaculaire et la plus récente de cette campagne est la publication à Cuba du livre tiré de l'interview qu'il a accordée il y a quelques mois au religieux dominicain brésilien Frei Betto, intitulé "Fidel et la Religion".

Première interview jamais accordée par le chef d'un État communiste sur ces questions, le livre a été lancé à grand renfort de publicité et des queues se formaient dès lundi à La Havane pour l'acheter. Le journal télévisé a même montré à cette occasion des extraits de cérémonies religieuses et de baptêmes, fait rarissime. Enfin, le quotidien officiel du parti, *Granma*, rapportait ces propos de Frei Betto: "Le christianisme est essentiellement communiste."

Plus significative encore, quoique moins spectaculaire, est l'ouverture officielle d'un dialogue direct avec l'Église cubaine, marqué par des rencontres régulières entre le président cubain et l'évêque.

Dialogue

L'initiative de ce dialogue direct est venue de Fidel Castro lui-même, lors d'une réception en l'honneur d'évêques américains au cours de laquelle il s'était déclaré prêt à rencontrer

les évêques cubains. La première réunion a eu lieu le 8 septembre avec trois évêques, et a été suivie d'une autre le 12 novembre, à laquelle ont participé tous les évêques.

Mgr Carlos Manuel de Cespedes, directeur du secrétariat général de la Conférence épiscopale a estimé ces rencontres très positives, ajoutant que d'autres étaient prévues, sans en divulguer cependant l'ordre du jour.

Il est néanmoins certain, selon des sources occidentales, que les évêques auront soulevé à cette occasion le problème de la discrimination de facto, même si aucune loi cubaine ne l'établit formellement, dont souffrent les catholiques cubains désireux d'accéder à un poste de responsabilité dans un pays officiellement athée.

La question essentielle reste cependant de savoir quelles motivations ont incité le président cubain à lancer cette offensive de charme en direction de l'Église catholique. Les analystes occidentaux s'accordent à cet égard sur plusieurs points.

D'abord le souci, très pragmatique, du président cubain, de prendre en compte la force spirituelle mais surtout politique que représente l'Église catholique en Amérique latine.

Théologie de la Libération

Le président cubain est d'autre part loin d'être indifférent à la Théologie de la Libération et à l'écho qu'elle rencontre en Amérique latine. Même si, relève-t-on de source ecclésiastique, le dialogue paraît bien ou-

vert en direction de l'Église tout entière, et non vers tel ou tel courant.

Certains analystes voient aussi dans ce dialogue un pas en direction du Vatican, dans la perspective d'une visite éventuelle du pape à Cuba. Fidel Castro évoque d'ailleurs cette éventualité dans le livre de Frei Betto, déclarant qu'une telle visite serait utile et positive pour l'Église, pour Cuba, et pour le Tiers-monde en général.

Par ailleurs, on sait de sources diplomatiques occidentales que ce dialogue a déjà permis à Castro d'évoquer cette éventualité dans le livre de Frei Betto, déclarant qu'une telle visite serait utile et positive pour l'Église, pour Cuba, et pour le Tiers-monde en général. Par ailleurs, on sait de sources diplomatiques occidentales que ce dialogue a déjà permis aux évêques cubains de présenter au président une liste de prisonniers dont la Conférence épiscopale américaine demandait la libération et l'autorisation d'émigrer vers les États-Unis. Cette liste, concernant au départ 150 personnes et leurs familles, est actuellement de 73 personnes, pour lesquelles, selon les mêmes sources, le gouvernement cubain a donné son accord. Des négociations sont toujours en cours pour l'obtention des visas, et certains prisonniers, selon des sources proches de leurs familles, ont déjà été libérés.

Au travers de cet aspect particulier du dialogue ouvert avec l'Église, le président cubain établit ainsi, en plus, un axe de communication avec les États-Unis, par l'intermédiaire de l'Église américaine, considérée comme plus progressiste que l'administration du président Reagan. Ceci n'est pas négligeable à un moment où les relations Cuba-États-Unis sont particulièrement tendues.

POINT DE VUE

Le mouvement coopératif se porte bien

En dépit de la dernière crise économique que nous venons de subir, la plus cruelle depuis une cinquantaine d'années, le mouvement coopératif québécois se porte relativement bien. Selon Pierre Harvey, une coopérative est: "Une association de personnes qui s'unissent librement pour satisfaire leurs besoins individuels et collectifs au moyen d'une entreprise économique qu'elles dirigent et contrôlent démocratiquement".

Les buts principaux poursuivis par les coopératives: — Tout d'abord, dans le cas de coopératives de consommation, elles veulent réunir des gens intéressés à une entreprise commune afin d'élever des intermédiaires et de garder le maximum de profit pour soi.

— Et enfin, elles veulent fonctionner pour le meilleur bien-être de tous les membres, contribuer constamment à l'instruction de ceux-ci et respecter les droits de l'individu par le biais de l'application des principes démocratiques.

Cependant, avant de parler du phénomène des coopératives au Québec, nous pouvons donner les arguments suivants en faveur de leur implantation:

— C'est un très bon système pour un groupe de personnes qui veulent partir une entreprise dans le but de s'aider.

— Et ce type d'entreprise jouit d'exonération d'impôt.

Quant à l'autre côté de la médaille, nous pouvons le résumer comme suit:

— Elles manquent souvent de capitaux pour entrevoir une expansion.

— Elles sont souvent gérées par des gestionnaires amateurs et inexpérimentés.

— Elles ne sont pas toujours concurrentielles avec les compagnies.

— Les sociétaires et les directeurs des coopératives sont souvent moins motivés que les actionnaires et les directeurs des compagnies, car le profit est un élément de motivation très puissant.

— Et finalement, certains économistes jugent les coopératives comme étant les entreprises des économiquement faibles.

Maintenant, examinons ensemble le phénomène des coopératives sous un aspect purement québécois.

À la fin de l'année 1982, le mouvement coopératif représentait plus de 16%, soit 19 milliards, des actifs totaux affichés par les 150 plus grandes entreprises contrôlées par des intérêts québécois. Les actifs du mouvement coopératif étaient à ce point importants que près d'une entreprise sur 20 au nombre des 150 plus grandes entreprises québécoises appartenait à ce mouvement. Aujourd'hui, une analyse le moins attentivement de l'économie québécoise révèle que le mouvement coopératif représente toujours "la troisième colonne du capitalisme québécois, la première étant le capitalisme privé ordinaire c'est-à-dire à actions, et la seconde le capital public, soit l'épargne des citoyens entre les mains de l'État".

De plus, selon Francoys Roberge du *Journal Finance*, "le fait saillant de la dernière décennie a été sans conteste l'ascension rapide du Mouvement Desjardins dont l'actif global a triple en dix ans dans une évolution qui fait figure de véritable avalanche." Et enfin, selon M. Louis Georges Gervais, "les trois grandes forces du mouvement coopératif québécois sont le secteur financier, le secteur de l'assurance et celui de l'agro-alimentaire principalement dans le secteur laitier."

En conclusion, je suis d'avis que le mouvement coopératif québécois est une de nos grandes réalisations au cours des dernières années, mais malheureusement celui-ci est absent de l'univers de l'entreprise manufacturière, si ce n'est que le biais du contrôle financier. De plus, il semble qu'à l'heure actuelle, il n'y ait pas de progression rapide du coopératisme en dehors des grands secteurs où se regroupent de puissantes institutions.

Toutefois, si historiquement la coopératisme s'est implanté à force d'efforts prodigieux étant donné qu'il était au départ aussi craint que l'"étatisme", nous pouvons nous poser la question suivante: Quel est l'avenir que l'on peut lui envisager? Je crois que le mouvement coopératif québécois pourrait devenir avec les années un autre véhicule privilégié pour canaliser une partie de l'épargne québécoise vers la consolidation de notre appareil économique. Et deuxièmement, pendant que l'on voit se diversifier et se gonfler par le haut le mouvement coopératif financier, je suis d'avis que l'on pourrait bien assister à la multiplication des coopératives de base dans tous les secteurs de l'économie.

En somme, pour l'avenir, je suis porté à envisager une expansion soutenue des institutions coopératives là où elles sont à leur force maximale. Mais pour le reste cet avenir sera plutôt dans la création d'une multitude de petites coopératives. Autrement dit, finie l'ère des projets immenses puisque le mouvement coopératif arrive au temps du "petit, c'est plus beau" comme le disait si bien E.F. Schumacher dans son volume "Small is beautiful".

Jacques Nadeau
Étudiant
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke

SUPER SPECIAUX SON ET IMAGE



Venez épargner sur tous les télécouleurs chaînes stéréo VIDÉO



VT-34 MAGNÉSCOPE LUMINAR
Garantie de 24 mois sur les pièces

• Chargement frontal et mécanisme amorti pour éjection de la cassette • minuterie programmable 4 émissions/2 semaines • Minuterie pour enregistrement instantané • Recherche visuelle à haute vitesse et à toutes les vitesses (LP, SP et EP) • Télécommande, sans fil, toutes fonctions • Rebobinage automatique et arrêté après rebobinage • Synchronisateur à 105 canaux pour raccord au câble • Appareil fini bois • Huit heures d'enregistrement avec la cassette T-160 • Rapport vidéo signal/bruit: supérieur à 45 dB (au mode SP) • Haute résolution: supérieure à 240 lignes (au mode SP) • Rapport audio signal/bruit: supérieur à 43 dB (au mode SP) • Réponse en fréquence: 50-10.000 Hz (au mode SP) • Consommation: 36 watts • Dimensions: 435x133x297 mm (LxHxP) • Poids: 8,2 kg

SPÉCIAL: BOISVERT



HITACHI - Luminar 20 - Lampe-écran 100 degrés "In-Line" - Commande des couleurs - Synchronisation électronique à 105 canaux - Indication du canal sur l'écran - Puissance nominale 5,0 watts - Télécommande à 17 fonctions



HITACHI
— Luminar 20, 20"
— Commande des couleurs
— Meuble en bois

GARANTIE 3 ANS et 20 ANS
469\$

GILLES BOISVERT MEUBLES

563-4743 231, King ouest, Sherbrooke

Meubles et appareils électroménagers



la finance et l'économie

Légère baisse du taux de chômage

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a rapporté vendredi matin que le taux de chômage s'établissait le mois dernier à 10,2 pour cent, en baisse d'un dixième de point de pourcentage.

Le niveau de l'emploi a grimpé de 83,000 pour atteindre 11,469,000, mais cette augmentation a coincidé avec un accroissement de la population active ce qui explique que le taux de chômage a finalement peu varié.

L'agence fédérale explique que cette augmentation tient à une baisse saisonnière moindre que celles habituellement observées entre les mois d'octobre et novembre et a profité principalement aux personnes âgées de 25 ans et plus au Québec et en Ontario. Au niveau national, des gains de 50,000 emplois pour les hommes et de 26,000 pour

Le niveau de chômage désaisonnalisé de chômage s'est maintenu à 1,305,000 en novembre 1985. Les niveaux estimés de chômage sont demeurés pratiquement stables aussi bien dans la catégorie des 15 à 24 ans (465,000 — une baisse de 0,1 à 16,2 pour cent) que pour les 25 ans et plus (840,000 — inchangé à 8,5 pour cent). Par contre, une baisse de 15,000 du nombre de chômeurs chez les hommes était compensée pour une hausse égale du chômage pour les femmes.

Le nombre de travailleurs découragés, ceux qui disent vouloir travailler mais qui ont abandonné la recherche d'un emploi parce qu'il n'y en a pas de disponible, a augmenté à 65,000 alors qu'il se situait à 54,000 au mois d'octobre.

Voici les taux de chômage enri-

Un Estrien sur dix en chômage

SHERBROOKE — Un Estrien sur 10 était en chômage, le 30 novembre, ainsi qu'en font foi des données rendues publiques par Statistique Canada, hier.

Il s'agit d'une augmentation passablement importante par rapport au 31 octobre puisque, ce jour-là, le taux de chômage était de 8,9 pour cent.

En chiffres absolus, cela signifie qu'on dénombrait, le 30 novembre, 13,000 chômeurs en Es-

trier, comparativement à 12,000, un mois plus tôt, et que le nombre de personnes titulaires d'un emploi était tombé de 118,000 à 116,000.

La population inactif était évaluée à 73,000 personnes, par rapport à 72,000, le 31 octobre.

Tex Can 36379 531/4 31/4 31/4

Thom N A 22600 523/4 22/2 22/2+1/4

Thom Npr 100 540 42 42 +1

Thomson 17000 71 71 +1

Tombill B 425 150 145 150 +5

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

Tombill B 1575 160 145 160 +15

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE DE ST-PATRICE-DE-MAGOG

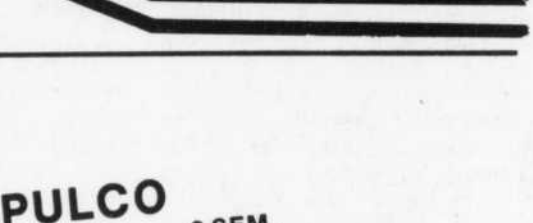
Les membres de la Caisse populaire de St-Patrice-de-Magog sont invités à participer à leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le lundi 9 décembre 1985 à 19h30 à l'École La Ruche.

Les administrateurs de votre coopérative d'épargne et de crédit, rendront compte à cette occasion de leur administration.

On vous soumettra les états financiers de la caisse populaire, on procédera au partage des trop-perçus à l'élection de dirigeants.

Le conseil d'administration par Rolande Fournier

Trirage et goûter PARTICIPONS!



COMMUNIQUÉ SPÉCIAL ACAPULCO

22 DEC. 1 SEM. 649.00
29 DEC. 1 SEM. 649.00
05 JANV. 1 SEM. 549.00
05 JANV. ET L'ANV. 2 SEM. 749.00
1 JANV. 1 SEM. 629.00
FORAITS A L'HOTEL MARIS avec WARDAIR comme transporteur.
IMPORTANT 566-8214, LOCAL 16

VOTRE C.A. UN EXPERT QUI MENERA VOTRE ENTREPRISE VERS LE SUCCES

Les services offerts: planification fiscale et successorale, planification financière, vérification, gestion de l'information, subventions et aides gouvernementales.

SHERBROOKE Belanger Hébert

COMPTABLES AGRÉÉS

SHERBROOKE 234 Dufferin, Suite 400

LAC-MÉGANTIC 418-482 (819) 563-2331

COWANSVILLE 5130, boul. des Vétérans

ASBESTOS 211, 1ère Avenue

WEEDON 241, 2e Avenue

DOYON & VEILLEUX 100 King Est

SHERBROOKE 116, 144 (819) 569-9176

GHLAINE ROCHELEAU 641, rue Goupil

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & ASSOCIÉS

THEBERGE, DAIGLE, GRONDIN & HOUE, C.S.

THETFORD MINES 131 Notre-Dame sud

G-0011

TORONTO

TORONTO (PC) — Le mouvement de baisse amène la veille s'est accentué vendredi à la Bourse de Toronto.

L'indice composé a dégringolé de 16,14 points pour s'établir à 2863,24 au terme de la séance.

Le volume des échanges a diminué à 18,71 millions d'actions contre 27,01 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Chrysler Corp. a perdu 1-5 à \$59 5-8; General Motors 1-5 à \$99 5-8; Perdue 1-2 à \$100 1-4; Ford Motor Canada gagne 1 à \$158; OPI Ltd cinq cents à 40 cents; Zavitz Technology 14 cents à \$1.54 et N.B. Cook deux cents à 25 cents.

Dans les mines, Giant Yellowknife perd 1-2 à \$22 1-4; Roman Corp. \$-3 à \$15 1-8 et Campbell Red Lake 3-8 à \$31 5-8. Sherritt Gordon gagne 3-8 à \$7 1-2.

Dans les pétroles, Ocelot Industries A abandonne 3-4 à \$6 1-2; Scurry Rainbow 1-2 à \$23 1-2. Phoenix Canada Oil gagne 1-2 à \$10 3-8 et Newscope Resources 30 cents à \$4.95.

SSSSSSSS A à B SSSSSSSSS

A.G.F.M. 3623 522 21/2 22 +1/2

AMCA Int 5263 519/4 16 16 1/4

AMCAB 2700 329 1/2 17 17 1/2

AMCAB 300 525/4 25 25 1/4 +1/2

Abertor 2250 92 88 93 +1

Abertor 11200 106 110 110 -5

Abt Per 300 517/4 17 17 1/2 +1/4

Abt Per 100 517/4 17 17 1/2 +1/4

AcadATM 7350 335 315 325 -10

AcadATM 100 518 18 18 -10

Agass 21250 325 325 325 +5

Agass 9000 340 340 340 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Agass 100 519 19 19 -10

Le niveau de chômage désaisonnalisé de chômage s'est maintenu à 1,305,000 en novembre 1985.

Les niveaux estimés de chômage sont demeurés pratiquement stables aussi bien dans la catégorie des 15 à 24 ans (465,000 — une baisse de 0,1 à 16,2 pour cent) que pour les 25 ans et plus (840,000 — inchangé à 8,5 pour cent).

Par contre, une baisse de 15,000 du nombre de chômeurs chez les hommes était compensée pour une hausse égale du chômage pour les femmes.

Le nombre de travailleurs découragés, ceux qui disent vouloir travailler mais qui ont abandonné la recherche d'un emploi parce qu'il n'y en a pas de disponible, a augmenté à 65,000 alors qu'il se situait à 54,000 au mois d'octobre.

Voici les taux de chômage enri-

gistrés en novembre dans les principales villes où Statistique Canada fait enquête, avec entre parenthèses, ceux du mois d'octobre. — St. John's, T.-N., 13,5 (14,3) — Halifax, 8,4 (8,0) — Saint-Jean, N.-B., 14,3 (14,8) — Chicoutimi-Jonquière, 14,6 (15,5) — Québec, 6,8 (8,2) — Trois-Rivières, Qué., 11,5 (11,1) — Montréal, 11,6 (11,4) — Ottawa-Hull, 6,7 (7,4) — Sudbury, Ont., 11,2 (13,4) — Oshawa, Ont., 7,1 (7,4) — Toronto, 5,5 (6,2) — Hamilton, 5,5 (6,3) — St. Catharines-Niagara, Ont., 9,0 (10,6) — London, Ont., 7,1 (7,9) — Windsor, Ont., 9,5 (9,7) — Kitchener-Waterloo, Ont., 6,8 (5,5) — Thunder Bay, Ont., 9,8 (7,2) — Winnipeg, 7,3 (6,7) — Regina, 9,3 (8,9) — Saskatoon, 9,0 (9,0) — Calgary, 9,2 (8,2) — Edmonton, 11,3 (10,9) — Vancouver, 13,7 (12,5) — Victoria, 12,3 (12,4)

gistrés en novembre dans les principales villes où Statistique Canada fait enquête, avec entre parenthèses, ceux du mois d'octobre. — St. John's, T.-N., 13,5 (14,3) — Halifax, 8,4 (8,0) — Saint-Jean, N.-B., 14,3 (14,8) — Chicoutimi-Jonquière, 14,6 (15,5) — Québec, 6,8 (8,2) — Trois-Rivières, Qué., 11,5 (11,1) — Montréal, 11,6 (11,4) — Ottawa

Les conclusions de l'enquête ne pourront être connues avant une dizaine de jours

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Michel Côté, estime qu'il faudra attendre encore une dizaine de jours ou peut-être deux semaines avant que le directeur des enquêtes sur les coalitions puisse présenter un rapport sur la transaction qui a permis à Ultramar d'acquiescer les installations de Gulf dans l'Est du pays.

Entre-temps, le ministre n'a pas l'intention de bloquer de quelque façon que ce soit la transaction ou d'intervenir directement pour renverser la décision de la société Ultramar de fermer la raffinerie de Montréal-Est, une décision qui en-

l'est de Montréal doit officiellement fermer le 31 décembre.

Hier en Chambre, une question adressée par le libéral Jean-Claude Malépart au titulaire de la Consommation a trouvé écho chez le premier ministre qui, au lieu de répondre au sujet touchant la transaction de Gulf, a profité de l'occasion, comme il le fait à chaque fois que des statistiques sur l'emploi sont publiées, pour faire l'éloge de son gouvernement.

130.000 de ces nouveaux emplois ont été créés au Québec et que le gouvernement libéral précédent avait créé en moyenne 673 nouveaux emplois par mois au Québec, alors que nous en avons créé 9.002 par mois, soit un taux 14 fois supérieur au Parti libéral.

Après la salve d'applaudissements de la troupe conservatrice, passablement décimée par les nombreuses absences usuelles du vendredi, le député Malépart, pour ne pas rester sur sa faim, a souligné au premier ministre que "c'est en faisant son mieux comme aujourd'hui (hier) qu'il baisse dans les sondages".

MONTREAL

MONTREAL (PC) — Les cours se sont tassés vendredi à la Bourse de Montréal et l'indice général a fini la séance en recul de 0,68 point, à 139,01.

En tout, 3.754.757 actions ont changé de main au lieu de 5.291.446 jeudi.

Les bancaires ont baissé de 1,06 à 155,50, les pétroliers de 0,81 à 138,94, les minières de 0,41 à 120,27, les services publics de 0,32 à 139,98 et les forestières de 0,01 à 142,13. Par contre, les industrielles ont marqué un gain de 0,68 à 120,41.

CP Ltd, en baisse de 3-8 à \$17 3-8 a été traité à 166,703 exemplaires. Teck Corp. B a cédé 1-8 à \$18 et 46,775 actions ont changé de main.

D'autre part, Bell Canada Enterprises a perdu 5-8 à \$41 7-8, Banque de Montréal 1-4 à \$33 1-4, TransAlta A 1-4 à \$27 1-4, Banque nationale 1-8 à \$23 1-2 et Alcan 1-8 à \$37 7-8.

Hiram Walker a monté de 1-8 à \$33 5-8 alors que Proviso est resté sur sa position à \$15.

Finalement, les valeurs perdantes étaient plus nombreuses que les gagnantes (179 contre 99) et 121 autres étaient stables.

Table of stock prices for Montreal market, including various companies and their current prices and changes.

TAUX DES MONNAIES

Le dollar américain a clôturé vendredi en hausse de 11-50 et cotait \$1.3968 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 9-50 à \$2.0672.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a perdu 3-25 à \$0.7159 et le sterling a baissé de 1-10 à \$1.4800.

DEVICES ETRANGERES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis vendredi par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of foreign exchange rates for various countries including the UK, France, Germany, etc.

TAUX DES MONNAIES

Carottes: \$8.50 à \$9.05 24x2 lb ou 10x5 lb. Carottes (mini): \$7.50 à \$9.75 les 20 paquets de 12 onces.

Choux chinois \$9.50 la caisse de 12 unités. Choux de Savoie \$8.50 à \$10.00 la caisse de 12 unités.

COMPTABLES AGRES

2727, rue King ouest, Sherbrooke (Québec) J1L 1C2 - Tél.: (819) 564-1757. 295, rue Principale ouest, Magog (Québec) J1X 2A8 - Tél.: (819) 843-8596.

COMPTABILITE INFORMATISEE

Tenue de livres, Etats financiers (mensuels ou annuels), Pales (hebdomadaires). Super marché d'alimentation, Dépanneur, Station service.

GOULET, MERCIER et ASS. inc.

2480, Galt ouest, Sherbrooke J1K 1L5. André Goulet - 566-2575 / 563-1456.

PLACE JACQUES-CARTIER

1650, King ouest. Edifice à bureaux de classe AAA dans un secteur décongestionné et facile d'accès.

HATEZ-VOUS! Plus qu'un local.

Pouvant servir: Ex.: bureau de courtier, salle de montage, esthétique, équipement de bureau, médecin, etc.

Société mutuelle contre l'incendie du comté de Wolfe

Vos représentants: M. Victor Proulx, M. Mario Thibodeau, M. Normand Beaulieu.

MICHEL FORTIN

COMPTABLE GENERAL LICENCIE 201, rue des Mélanges, R.R. 4, Sherbrooke, QC J1H 5H2 (819) 878-3521

DUMONT, GARON, MARTEL, C.G.A.

1891, rue Galt ouest, Sherbrooke 566-6565. 55, rue d'Arms, Coaticook 849-4894.

LIEUTENANT ET HAMELIN C.G.A.

1120, rue Conseil, Sherbrooke (819) 565-8333.

COOPÉRANTS

Compagnie d'assurance générale. Les protections actuelles des membres restent en vigueur.

NEW YORK

NEW YORK (AFP) — La tendance est demeurée très volatile vendredi à Wall Street dans un marché moins actif que la veille.

En retrait de plus de 12 points à l'ouverture, l'indice des valeurs industrielles avait refait à la mi-séance la presque totalité de ses pertes, et a ensuite fluctué irrégulièrement en baisse.

Quelque 124 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 1.124 contre 481, 428 titres ont été inchangés.

La plupart des analystes continuent d'attribuer les déclin à une correction technique accentuée par les dégagements de fin d'année pour considération fiscale.

Si l'estimation que les valeurs ne sont pas encore surévaluées malgré les gains d'environ 200 points enregistrés en un peu plus de deux mois.

Syntax a cédé 1-8 à \$17 3-8, Kellogg a perdu 1-8 à \$9. UAL est tombé de 1-4 à \$34-3/4.

Upljohn a progressé de 4-3/4 à \$137 1-4. Digital Equipment a gagné 1-8 à \$125 1-8. Sears Roebuck est monté de un à \$8 5-8.

L'indice Dow Jones des industrielles a baissé de 5.73 à 1.477.18.

Parmi les titres canadiens, Alcan a perdu 1-4 à \$26 3-4; Inco 1-8 à \$12 7-8; McIntyre Mines 3-8 à \$28 1-2; Northern Telecom 1-8 à \$33 1-4 et Seagram 1-2 à \$45.

Dome Mines a monté de 1-8 à \$9 7-8 et Hiram Walker Ressources de 1-4 à \$24 1-4.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund prices and changes, including various investment funds.

TAUX DES MONNAIES

Koweït (dinar) 4.7927 Liban (livre) 0.07782 Malaysia (ringget) 0.5739 Mexique (peso) suspendu

DEVICES ETRANGERES

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a perdu 3-25 à \$0.7159 et le sterling a baissé de 1-10 à \$1.4800.

DEVICES ETRANGERES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis vendredi par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of foreign exchange rates for various countries including the UK, France, Germany, etc.

FRUITS ET LEGUMES

Pommes de terre, prix de gros: Québec, \$0.55 à \$0.65 le 10 lb; \$1.00 à \$1.10 le 20 lb; \$1.85 à \$2.15 le 50 lb; \$3.00 à \$3.25 le 100 lb.

COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

152, Notre-Dame est, Montréal, Q.C. H2Y 3P6. (514) 861-1823.

JULIEN MORIN, C.G.A.

5104, boul. Bourque, suite 103, Rock Forest, Q.C. J1N 1C5 (819) 564-8816

MÉTALUX

Handy et Harman cotait l'argent-métal vendredi à \$8.420 l'once et \$270.71 le kilogramme, respectivement.

Ces cotes sont en dollars canadiens. LONDRES (AP) — Voici les cours de l'or vendri sur les principales places, en dollars US l'once Troy, avec, entre parenthèses les cours de la veille.

Table of metal prices for gold, silver, and platinum in London and Paris.

ENRICHISSEZ VOTRE 4% SHERBROOKE TRUST que nos taux affichés sur tout nouveau dépôt de 2 à 5 ans entre le 1er novembre et le 31 décembre 1985

Les dissensions ressurgissent à l'OPEP

GENÈVE (AFP) — Les dissensions entre les 13 pays membres de l'OPEP sur les moyens de faire face à la crise qui paralyse l'organisation ont résurgi à Genève avant l'ouverture samedi, de sa conférence ministérielle de fin d'année.

Un comité préparatoire composé d'une demi-douzaine de ministres a clos ses travaux, vendredi en milieu de journée, sans faire de recommandations à la conférence.

Ce comité de surveillance du marché a relevé que la production de l'OPEP dépassait en novembre de deux millions de barils-jour (mbj) son plafond théorique de 16 mbj, a indiqué son président Mana Saeed Al-Oteiba (Emirats Arabes Unis).

sidéré, jeudi, devant les journalistes, qu'il n'avait pas de quota.

Les conséquences

Face à cette crise, un groupe de pays se voulant pragmatiques (Venezuela, Indonésie, Equateur notamment) appellent l'OPEP à reconnaître qu'elle a perdu son pouvoir de fixer les prix du pétrole et à en tirer les conséquences.

Caracas, après s'être consulté avec Quito, a ainsi proposé à ses partenaires à Genève que la grille des tarifs de l'OPEP soit remplacée par un panier de prix de bruts mondiaux en incluant ceux des pays producteurs non membres de l'OPEP. Le plafond de production de l'organisation serait par ailleurs remplacé par un plafond saisonnier permettant d'adapter la production des 13 aux variations de la consommation au cours de l'année.

Solution compromise

Cette solution se trouve cependant compromise par la hausse continue des ventes des pays non membres de l'OPEP et la récente relance de la production saoudienne. Ryad a en effet décidé de cesser de jouer le rôle de producteur tampon de l'OPEP et a abandonné à son tour les prix officiels de l'OPEP dont elle s'était fait le gardien.

Guerre des prix?

Le ministre saoudien, cheikh Ahmad Zaki Yamani, est, comme son homologue koweïtien, resté sur une certaine réserve à la veille de la conférence de Genève, indiquant aux journalistes que sa

position était flexible. Dans les délégations des Etats du Golfe, on souligne cependant que le maintien des prix du pétrole passe par une régulation de la production mondiale, incluant d'une manière ou d'une autre les pays producteurs non membres de l'OPEP, ce que l'organisation a vainement tenté d'obtenir et qui pourrait, en fait nécessiter une période de guerre des prix, a récemment confié cheikh Yamani.

Notes fiscales

Par Gérald Tessier

Planification fiscale de fin d'année (6)

Au cours des dernières semaines, nous avons discuté des possibilités qui se présentent afin d'effectuer des contributions déductibles dans votre régime enregistré d'épargne-retraite (R.E.E.R.).

On se rappellera que vos contributions à un R.E.E.R. sont limitées à un plafond annuel qui s'établit comme suit:

a) si votre emploi vous donne droit de toucher des prestations d'un fonds de pension, ou si vous avez contribué à un régime de participation différée aux bénéfices (R.P.D.B.), ou si votre employeur a versé pour vous une contribution à un R.P.D.B., la limite est de 20% de votre revenu gagné (maximum 3 500\$) moins tout montant que vous avez versé à votre fonds de pension.

b) dans les autres cas, 20% de votre revenu gagné, maximum 5 500\$. On se rappellera aussi que vous pouvez transférer à votre R.E.E.R., en franchise d'impôt, certains revenus comme toute prestation de retraite reçue, toute pension reçue en vertu de la Loi de la sécurité de la vieillesse, toute prestation reçue du Régie des Rentes du Québec, toute allocation de retraite reçue, toute prestation reçue d'un R.P.D.B.

Toutefois, le R.E.E.R. peut aussi servir d'outil pour fractionner vos revenus. Par fractionnement de revenus, on entend divers moyens que l'on peut utiliser de façon à réduire la charge fiscale totale des membres d'une même famille. Pour atteindre ce but, on peut transférer des revenus à un membre de sa famille ayant peu ou pas de revenus selon ce que nos lois fiscales nous permettent. Ainsi, ces revenus seront imposés à des taux d'imposition moins élevés que le vôtre, ce qui permettra d'obtenir une économie réelle d'impôt au sein de la famille.

Ainsi, le législateur vous permet de contribuer à un R.E.E.R. dont votre conjoint sera le rentier, c'est-à-dire un R.E.E.R. enregistré au nom de votre conjoint.

Si vous versez une contribution au R.E.E.R. de votre conjoint, vous pourrez réclamer la déduction dans votre déclaration d'impôt. Toutefois, votre déduction annuelle totale à l'égard de toutes les contributions que vous avez versées à votre propre R.E.E.R. ou à celui en faveur de votre conjoint ne peut pas dépasser les plafonds décrits au début de ce texte.

Ainsi, si votre plafond de déductibilité est de 5 500\$, vous pouvez soit contribuer 5 500\$ dans votre propre R.E.E.R., soit contribuer 5 500\$ dans le R.E.E.R. de votre conjoint ou soit contribuer toute combinaison de montant n'excédant pas 5 500\$ à l'un ou l'autre R.E.E.R. (par exemple 1 000\$ dans votre R.E.E.R. et 4 500\$ dans le R.E.E.R. de votre conjoint).

Le fait de contribuer dans le R.E.E.R. de votre conjoint ne vient pas affecter la contribution déductible à laquelle votre conjoint a droit.

Ainsi, si votre plafond de déductibilité est de 5 500\$ et celui de votre conjoint est de 3 500\$, vous pouvez contribuer 5 500\$ dans le R.E.E.R. de votre conjoint et ce dernier peut aussi contribuer à 3 500\$ à son propre R.E.E.R. Le conjoint verra donc les fonds accumulés dans son R.E.E.R. augmenter de 9 000\$. Chaque conjoint ne peut réclamer que les contributions qu'il a versées personnellement à l'un ou l'autre R.E.E.R. et est limité à son propre plafond.

Un R.E.E.R. en faveur du conjoint lui appartient en propriété exclusive et non pas à celui qui verse les contributions. Donc, vous ne pouvez prétendre à aucun droit dans ce R.E.E.R. même si c'est seulement vous qui avez effectué les contributions.

Quand les fonds seront retirés du R.E.E.R. en faveur du conjoint, ils seront inclus dans les revenus de votre conjoint sauf pour les contributions de l'année courante et des deux années précédentes. Il faudra donc planifier le retrait des fonds du R.E.E.R. en faveur du conjoint de telle sorte que vous n'ayez pas à les inclure à votre revenu.

Le R.E.E.R. en faveur du conjoint offre donc un bon moyen de fractionner le revenu à la retraite tout en assurant votre conjoint d'un revenu de retraite.

En terminant, le ministre des Finances Michael Wilson a décidé de reporter à 1987 l'augmentation des plafonds pour contribuer à un R.E.E.R.

GERALD TESSIER, B.A.A., M. FISC.
BELANGER HEBERT
SERVICE DE FISCALITE

L'heure est grave

Le sentiment que l'heure est grave pour l'OPEP domine pourtant dans les délégations en cette fin d'année 1985 : les prix du pétrole pourraient lourdement être abaissés, comme l'ont souligné les ministres du Pétrole nigérian, saoudien et koweïtien.

Face à cette menace, l'OPEP doit donc sortir de l'immobilisme et de l'indécision qui ont caractérisé ses dernières conférences, a affirmé vendredi l'ancien ministre vénézuélien du Pétrole, M. Humberto Calderon Berti, venu à Genève comme observateur.

Rabais

Les forces centrifuges se sont renforcées face à cette inaction : les pays membres font ce qu'ils veulent, en accordant des rabais au lieu de respecter les prix de vente officiels, ou en dépassant les quotas maxima de production attribués à chacun, selon M. Al-Oteiba.

L'Irak et l'Equateur ont ainsi indiqué à Genève qu'ils n'allaient même pas présenter une nouvelle fois leurs requêtes pour une hausse officielle de leurs quotas. Quito et Bagdad se passent de ce feuvert et dépassent leurs quotas-parts de 50 et 40 pour cent respectivement. Le ministre irakien a même con-

PHOTOCOPIEURS

EQUIP. BUREAU ELITE
Depuis 1983
2277, rue King ouest
Sherbrooke 563-1472
1989

Jean-Louis Pinard, Constant Vanier, Gabriel Doyon, René Joubert, Richard Ledoux (directeur de division), Michel Houde, J. Roland Champagne, Serge Pinard, André Grégoire, Marc Gervais

A VENDRE OU A LOUER

Immeuble industriel / entrepôt disponible immédiatement.
Jusqu'à 22.000 pi.car., hauteur libre: 22 pieds.
Bureau de 2.000 pi.car.
Situé dans le Parc industriel de Sherbrooke
4045, rue Garlock
Informations: 1-514-767-5416
017974

Crédit Foncier

FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

8 1/4% min 500\$ payé à l'échéance
10 3/8% min 500\$ payé annuellement

AVRIL 1986

4 ANS

PLACEMENTS À TERME GARANTI

Taux possibles de changer sans préavis.

Sherbrooke: 2169, rue King Ouest (819) 564-1880
Québec: (418) 681-0277 • Montréal: (514) 392-1880 • Ottawa: (613) 563-1880

Institution inscrite. Règle de l'assurance-dépôts du Québec. Membre Société d'assurance-dépôts du Canada.

OÙ EST PASSÉ MON ARGENT?

Le gouvernement en a probablement pris une bonne partie. Tout le monde doit payer ses impôts. Mais il existe aussi un certain nombre de moyens légaux de réduire vos impôts et d'amasser des fonds pour l'avenir. Je peux vous les indiquer. Appelez-moi aujourd'hui même.

(819) 566-0666
2355, King ouest, Sherbrooke
J1J 2G6

Investors
NOTRE EXPERIENCE A VOTRE PROFIT

Nous finançons BFD

Nous croyons que la multiplication et la prospérité des entreprises sont essentielles au développement de notre société tout entière.

C'est la raison d'être de la BFD.

Besoin de financement?

- Augmentation du fonds de roulement?
- Refinancement?
- Expansion?
- Achat de terrain?
- Construction de bâtisse?
- Renouvellement d'équipement?
- Réparations majeures?
- Recherche et développement?
- Acquisition d'une entreprise?

Toute entreprise, si jeune soit-elle ou même établie solidement, peut avoir besoin d'un coup de pouce. La BFD le sait et se dit prête à intervenir. Comment?

Nous analysons votre projet (viabilité, risques, garanties, rentabilité, etc.) et ensuite nous pouvons vous aider avec des prêts à terme souples et conçus spécialement pour vous. Les prêts à terme de la BFD ne s'arrêtent pas aux taux d'intérêt. Voyez:

• Prêts à terme jusqu'à 20 ans

• Vous avez le choix:
— taux flottant
— taux fixe pour des périodes variables

• Combinaison de taux flottant et fixe

• Un prêt à taux flottant peut être converti à taux fixe (au gré de l'emprunteur moyennant des frais minimes).

• Modalités de remboursement variées et flexibles établies selon la capacité de paiement de l'entreprise:
— versements mensuels.
— versements saisonniers.

En vous adressant à nous pour du financement, vous pouvez être assuré d'obtenir des conditions avantageuses, souples, et susceptibles de sauvegarder votre marge de manoeuvre nécessaire à la croissance de votre entreprise.

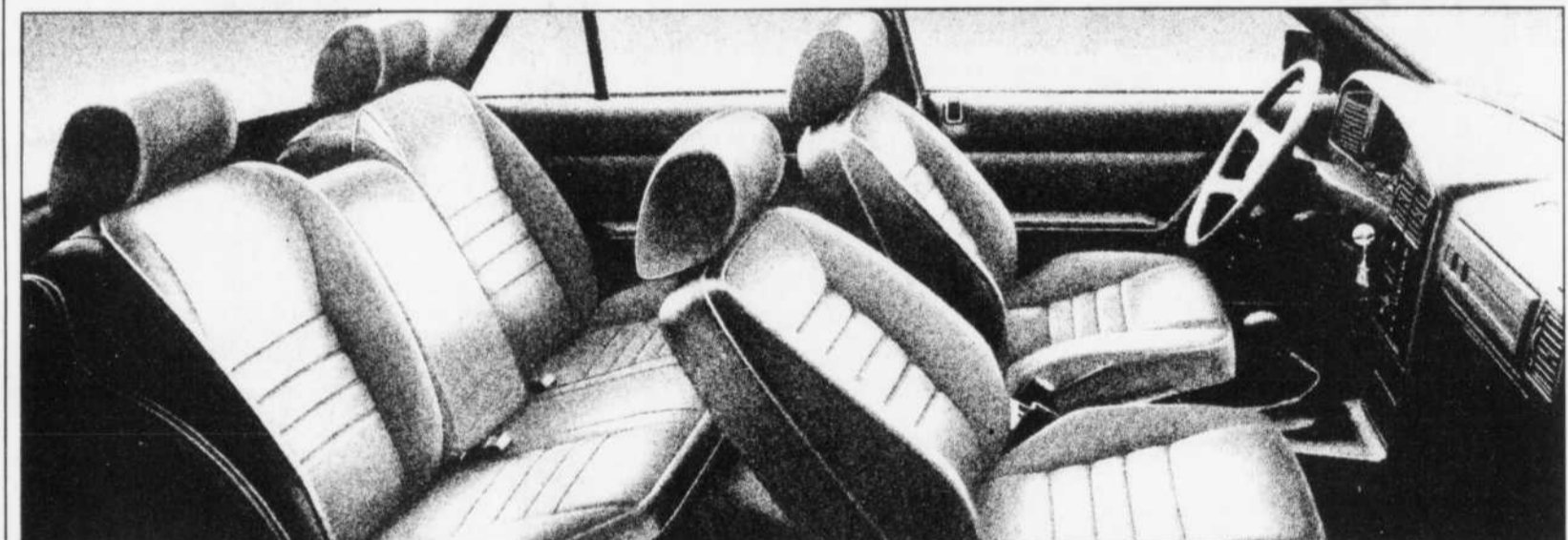
Appelez-nous dès aujourd'hui:
(819) 565-4740
2532, rue King ouest
Sherbrooke (Qué.) J1J 2E8
The Bank offers its services in both official languages.

ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE



Banque fédérale de développement

Federal Business Development Bank



Splendeur en quatrième vitesse!

Aucune autre voiture turbo importée n'offre autant que la Peugeot.

L'essai de la nouvelle Peugeot 505 turbo 1986 vous convaincra de deux choses: il s'agit d'une sportive magnifiquement conçue, c'est aussi une berline d'un luxe somptueux. Une longue liste d'équipement standard confirme cette impression.

Sur-performance en équipement standard
Avec sa transmission automatique à quatre rapports, le nerveux moteur de 2,2 litres de la Peugeot turbo développe 40% plus de puissance. A peine 6,5 secondes pour passer de 0 à 80 km/h sans gaspiller une seule goutte d'essence.

Sa maniabilité demeure sûre et précise grâce à sa direction à pignon et crémaillère, à sa suspension indépendante, aux servofreins à disques aux quatre roues et à son différentiel anti-patinage. Tout ça, afin que vous ne perdiez jamais le contrôle de votre Peugeot, peu importe les conditions routières ou climatiques.

Sur-confort en équipement standard
Le confort de la Peugeot saute aux yeux: sièges

baquets anatomiques, chauffants et réglables à 121 positions différentes, tableau de bord complet visible d'un simple coup d'oeil, contrôles à la portée des doigts, air climatisée à contrôle automatique, radio-cassette AM-FM stéréophonique, appuis-tête arrière... l'énumération n'en finit plus.

PEUGEOT 5/80

Sur-protection standard avec la garantie 5/80 Chrysler

Au-delà de ses caractéristiques nettement européennes, la Peugeot 505 turbo vous permet de conduire en toute tranquillité d'esprit grâce à l'une des meilleures garanties en Amérique.



Garantie de 5 ans/80 000 km sur le rouage d'entraînement (sans somme déductible); valable pour les voitures de parcs ou de location); garantie de base de 3 ans/60 000 km (comprend les réparations et les ajustements à n'importe quelle partie de la voiture. Tous les propriétaires sont protégés).

Différents modèles de Peugeot 505 vous attendent chez votre concessionnaire. Venez admirer la berline turbo munie d'un radiateur de refroidissement, la berline STI, les berlines S et GL ainsi que leur version familiale. Moteur turbo-diesel disponible en option sur certains modèles.

Si cette idée de splendeur en quatrième vitesse vous séduit, faite vite l'essai d'une Peugeot 505. Vous pouvez en louer ou en acheter une dès aujourd'hui.

Informez-vous de nos nouvelles modalités de location.

PEUGEOT 505 Turbo 1986



PEUGEOT CHRYSLER C'EST NOUS!



N. V. CLOUTIER
SHERBROOKE

2550, King ouest Sherbrooke
567-3911



DEMANDEZ
LA CIRCULAIRE
DE LA SEMAINE
À VOTRE
SPÉCIALISTE
DES FÊTES!

JOYEUX MÉTRO!



ROSBIF DE CÔTES CROISÉES

Coupe provenant de boeuf
Canada catégorie "A"

3,70 /kg

1,68
/lb



ROSBIF DE PALETTE

coupe ordinaire
Coupe provenant de boeuf
Canada catégorie "A"

2,16 /kg

98¢
/lb

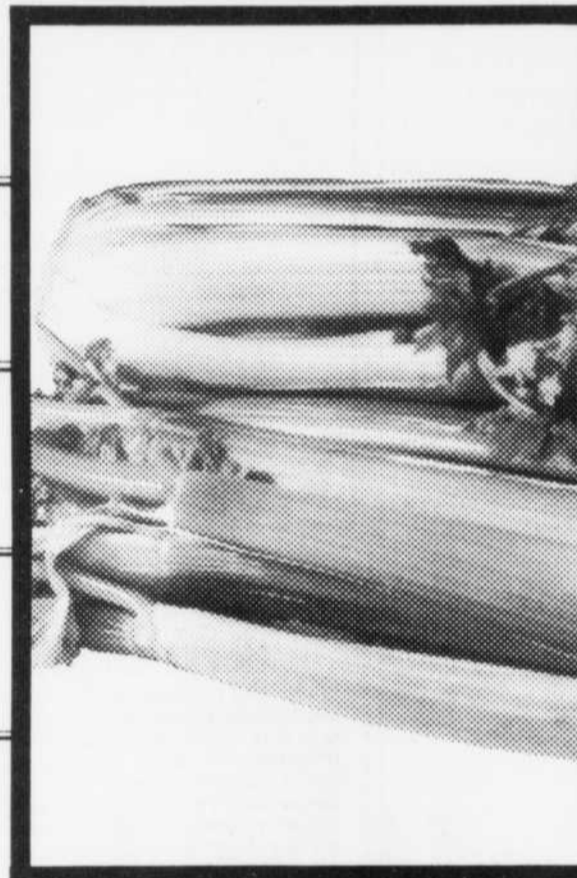


CLÉMENTINES

importées du Maroc

1,30 /kg

59¢
/lb



CÉLERI

produit des États-Unis,
Canada no 1
gr. 24

69¢
ch.



PÊCHES EN MOITIÉS OU TRANCHÉES POIRES EN MOITIÉS IDÉAL

Canada de fantaisie,
bte 796 ml

99¢



ASSIETTES MOUSSE

paquet 20 prix rég.: ~~1,79~~

MÉTRO

VERRES MOUSSE

paquet 51 prix rég.: ~~1,59~~

99¢
ch.

Les articles annoncés dans cette page sont en réclame aux supermarchés Métro situés dans la ville de diffusion de ce journal et sa proche banlieue du lundi 9 décembre au samedi 14 décembre 1985 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.

MÉTRO

LE SPÉCIALISTE
par excellence

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

ROULEAU, POTVIN, PELLERIN COMPTABLES AGREES

Notre cabinet est à la recherche d'une personne désirant faire carrière au sein de notre service de fiscalité.

Situé à Victoriaville, le cabinet se compose d'une équipe de près de quarante personnes oeuvrant dans les secteurs diversifiés tels que la comptabilité publique, la fiscalité, la consultation en administration, la consultation financière, etc.

La personne recherchée est une personne détenant un titre comptable reconnu par une association professionnelle et ayant acquis une expérience de deux (2) ans en vérification externe.

Les conditions et la rémunération seront en fonction de l'expérience et des qualifications.

Vous voudrez bien faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de:

M. ROGER GAGNON, C.A.
Directeur du département de Fiscalité
ROULEAU, POTVIN, PELLERIN, C.A.
117, rue Notre-Dame Est,
Victoriaville, P. Qué. G6P 3Z9

01983-7, 14 90C

CONTRÔLEUR 35 000 \$ À 40 000 \$

Notre client, un fabricant d'envergure internationale, est à la recherche d'un contrôleur dynamique.

Vous serez responsable de la détermination des prix de revient et des coûts de fabrication, de la présentation de tous les rapports financiers et de l'administration du service.

Le candidat idéal pour ce poste diversifié de haut calibre est un comptable agréé qui possède une formation en fiscalité et en administration ainsi qu'une expérience en comptabilité informatique. Les candidats doivent en outre démontrer de bonnes aptitudes de communication, avoir le goût du travail d'équipe, être parfaitement bilingues et faire preuve d'initiative et d'ambition.

Faites parvenir votre curriculum vitae, en indiquant votre salaire actuel, à Alain Benedetti, Caron Bélanger Clarkson Gordon, (514) 875-6060, 630, boul. Dorchester ouest, Bureau 2000, Montréal (Québec) H3B 1T9. Discretion assurée.



**Caron Bélanger
Clarkson Gordon**

MEMBRES D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

CHUS

Un centre universitaire de soins ultra-spécialisés de 388 lits requérant les services de 2 300 employés sollicite des candidatures pour combler le poste suivant:

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

Chef de secteur Formation et santé sécurité au travail

Les fonctions:

Dans un contexte très dynamique où la gestion participative et la responsabilisation des différents intervenants sont des principes autour desquels s'articule la philosophie de gestion, le titulaire de ce poste aura, sous l'autorité immédiate du directeur adjoint des ressources humaines, des défis majeurs à relever dans ces deux secteurs d'activités.

En matière de formation et de développement de ressources humaines, il devra, avec la collaboration de l'équipe de gestionnaires, planifier et coordonner ces activités en regard des besoins associés à l'organisation et aux individus.

Dans le domaine de la santé et sécurité du travail, il sera responsable d'élaborer et de coordonner la mise en application de programmes de prévention, de formation, d'information, de promotion et de conseil en collaboration avec le comité de santé et sécurité. Également, il sera responsable de la gestion de l'absentéisme - maladie.

Les exigences:

Le candidat recherché détient un diplôme terminal de 1er cycle en sciences de la gestion des ressources humaines et préférentiellement, il a complété sa formation académique dans la discipline de la santé et sécurité du travail.

Cette personne possède une expérience minimale de trois années en gestion de ressources humaines, principalement en matière de formation et elle est familière avec la santé et sécurité du travail. Il lui est facile de transiger avec différents intervenants et de susciter chez ceux-ci un intérêt marqué.

Les conditions de travail sont celles en vigueur pour le personnel cadre dans le réseau des Affaires sociales. La classe de rémunération est 13: 30 901\$ à 43 559\$ (en voie de révision).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 17 décembre 1985, au:

**Directeur des ressources humaines
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
DE SHERBROOKE
Sherbrooke (Québec) J1H 5N4**

Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

N-50670

EATON

recherche présentement un(une)

VENDEUR (VENDEUSE) à temps plein pour son service d'achats à domicile.

La personne choisie devra être dynamique et ambitieuse. Des connaissances ou de l'expérience dans la vente de draperies seraient un atout.

La rémunération pour ce poste est à base de commissions et le (la) candidat (candidate) devra posséder une automobile.

Pour formuler votre demande, veuillez vous présenter au bureau du personnel, entre 14h00 et 17h00, les 9, 10, 11, 12 ou 13 décembre prochains.

EATON

3000, boul. Portland
Sherbrooke (Québec)

01886

Représentant de produits pharmaceutiques Sherbrooke et environs

Voici l'occasion rêvée de représenter un chef de file dans la fabrication de produits de spécialités médicales au Canada qui possède une gamme importante de produits ainsi qu'une excellente position sur le marché.

Vos compétences dynamiques en marketing et votre habileté à communiquer efficacement avec les professionnels de la santé, associées à une formation scientifique appropriée au domaine qui nous concerne et une excellente connaissance des deux langues officielles, vous garantiront une carrière fructueuse au sein de notre entreprise.

Nous vous fournissons l'occasion de toucher un salaire supérieur à la moyenne et de parfaire vos connaissances en participant à des séances de formation efficaces, et nous vous offrons un régime généreux d'avantages sociaux, notamment l'usage d'une voiture fournie par la compagnie.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Directeur régional du Québec
Groupe pharmaceutique Bristol-Myers
14 boul. Lakeview
Beaconsfield, Québec H9W 4P9

BRISTOL

(Les agences de placement sont priées de s'abstenir)

50651

DOMTAR MECANICIENS DE MACHINES FIXES

Nous recherchons les services de mécaniciens de machines fixes pour notre usine de papiers fins à Windsor.

Les candidats intéressés doivent détenir un diplôme de l'enseignement professionnel long avec la mention "mécanique de machines fixes".

Salaire et avantages sociaux selon la convention collective de travail.

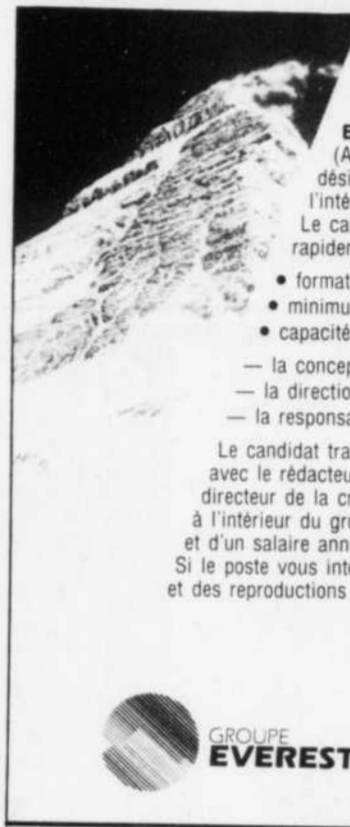
Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 14 décembre 1985, à:

PAPIERS FINS DOMTAR
B.P. 1010
Windsor, Québec
J1S 2L9

50677

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9201
VOIR AUTRES
ANNONCES EN
PAGE C 9



DIRECTEUR ARTISTIQUE EVEREST-ESTRIE

(Agence de Publicité de l'Estrie) désire combler le poste de directeur artistique à l'intérieur de sa division graphique à Sherbrooke. Le candidat devra être disponible rapidement et répondre aux critères suivants:

- formation en communication graphique
- minimum cinq ans d'expérience concrète
- capacité à assumer:
 - la conception et la préparation de maquettes
 - la direction d'une équipe de graphistes
 - la responsabilité de la qualité et des échéanciers

Le candidat travaille en collaboration avec le rédacteur publicitaire, le coordonnateur de production et le directeur de la création. Il bénéficie de possibilités d'avancement à l'intérieur du groupe Everest, d'une assurance-groupe et d'un salaire annuel variant entre 20 000 et 24 000 dollars. Si le poste vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae et des reproductions de travaux avant le 11 décembre 1985 à:

M. Claude Lacroix
EVEREST-ESTRIE publicité
(Agence de Publicité de l'Estrie)
1100, rue Prospect
Sherbrooke (Québec)
J1H 1B4

02110

CONTREMAITRE EN PHOTOLITHOGRAPHIE

Imprimerie Montréal-Magog recherche une personne d'expérience pouvant assumer la supervision et la responsabilité du département de photolithographie d'une imprimerie opérant plusieurs rotatives offset.

Le candidat recherché devra avoir une vaste expérience dans le domaine et posséder plusieurs années d'expérience en supervision de personnel.

Le bilinguisme est un atout pour occuper cette fonction.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Imprimerie Montréal-Magog
Att: J.F. Bacon
1500, rue Sherbrooke, Magog, Qc J1X 2T3
Tél: 819-843-6517

01791



IMPRIMERIE
MAGOG-ORFORD INC.

183 BRASSARD MAGOG, QC J1X 1P8 - (819) 843-9626

Une imprimerie se spécialisant dans la fabrication de formules d'affaires en liasses et en continu, recherche un vendeur d'expérience pour le territoire de Sherbrooke.

Salaire et commission, automobile fournie, assurance-groupe, etc.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Jean-Guy Moquin
Imprimerie Magog-Orford Inc.

183, rue Brassard
Magog, Qué.
J1X 1P8
(819) 843-9626
1-800-567-2722

02013

OCCASION DE CARRIERE

Si vous possédez:

un diplôme d'études secondaires ou mieux, une ou deux années d'expérience bancaire ou de financement, de l'enthousiasme et de l'initiative.

Nous offrons:

une formation individuelle, un poste intéressant comportant un défi, un salaire initial et avantages sociaux excellents.

Description de l'emploi:

rédiger les demandes de crédit, effectuer les enquêtes de crédit, contrôler les comptes 30, 60 et 90 jours, solliciter des clients (prêts), collection sur la route à l'occasion.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

CREDIT TRANS-CANADA

Att. C. Lieutenant

169, Wellington nord

Sherbrooke, Qué.

J1H 5C4

2000

CONTROLE DE LA QUALITE 2e CONCOURS

Notre entreprise est une PME oeuvrant dans la fabrication d'élevateurs à nacelle. Le poste consiste à organiser un système de contrôle de la qualité préventif tant au niveau des méthodes que des ressources humaines et matérielles nécessaires à son application, oeuvrant principalement aux étapes initiales de la fabrication mécanique et de l'assemblage. Le candidat aura ensuite la responsabilité d'assurer le bon fonctionnement du département d'assurance qualité d'une façon innovatrice, sous l'autorité du directeur général et sous la supervision du directeur de l'ingénierie.

Le postulant doit être un technologue en méthodes, ou en fabrication et ajustage mécanique ayant de 8 à 10 ans d'expérience similaire. Il doit être une personne dynamique ayant une facilité de communication et d'adaptation. Il doit posséder un sens développé de l'organisation et des responsabilités. Il devra faire preuve d'un esprit d'initiative, d'un souci de l'innovation et d'une capacité d'autonomie dans l'exercice de ses fonctions.

Si ce défi vous intéresse, veuillez nous soumettre votre candidature avant le 20 décembre.

Posi-Plus technologies Inc.
Att.: M. François Thibault
10, boul. de l'Artisan
Victoriaville, Québec
G6P 7E4

01986-7 déc.

109 personnes demandées immédiatement

Compagnie Internationale ouvrant un bureau dans la région, recherche candidat(e)s.

Nous avons plusieurs postes disponibles dans les départements suivants:

- Montage et exposition
- département de vente
- marketing
- service
- programme de gérance

Expérience non nécessaire car nous offrons la formation.

Vous allez travailler dans la région de Sherbrooke.

La formation est offerte localement.

Pour entrevue se présenter à l'hôtel Le Président, 3535 King ouest, Sherbrooke,

le lundi 9 déc., à 11h00 ou 14h00
à la réception

demandeur Jean-Paul Lepage, Pierre Chevalier,
Yvon Laramé
Tenue soignée.

02034

REPRESENTANT DEMANDÉ

Une entreprise manufacturière en pleine expansion et bien établie dans la région des Cantons de l'Est est à la recherche d'un représentant pour assurer sa présence dans tous les secteurs reliés aux produits offerts.

Fonctions:
Faire la promotion et la vente des produits de la compagnie auprès d'une clientèle établie et faire du développement.

Exigences:

- diplôme collégial en marketing, plus 3 ans d'expérience ou l'équivalent
- la connaissance de l'anglais est un atout précieux

Avantages:

- salaire de base plus commission
- auto fournie
- compte de dépenses

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 décembre 1985, à:

Casier 35, La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, QC
J1K 2X8

01792

REPRÉSENTANT DEMANDÉ

pour la vente d'ordinateurs

Expérience dans la vente nécessaire.
Salaire de base plus commission.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Casier 38 La Tribune,
1950 rue Roy,
Sherbrooke, Qué.
J1K 2X8

01813

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU CENTRE DU QUEBEC

SUCCURSALE BOIS-FRANCS:
28, rue St-Jean-Baptiste, Victo-
riaville, Qué., G6P 4C7 / (819)
758-0611

RESIDENCE STABLE POUR PERSONNES VIVANT UN HANDICAP INTELLECTUEL RECHERCHE

Couple responsable

OBJECTIF

Assurer aux personnes vivant un handicap intellectuel une ressource résidentielle stable.

FONCTIONS

- Offrir à un maximum de quatre bénéficiaires adultes handicapés intellectuels des services de surveillance, de soutien, d'éducation et d'intégration sociale.
- Collaborer à l'application du plan d'intervention préparé conjointement avec le Centre de Services Sociaux et la Maison Ste-Clothilde en vue d'assurer le développement global de façon optimale à l'intégration sociale du client.

EXIGENCES

- Un des deux partenaires ayant une formation professionnelle en science humaine, psycho-éducation, éducation spécialisée et/ou expériences pertinentes.
- Capacité de concevoir et d'appliquer un plan d'action pour l'intégration sociale auprès des personnes handicapées intellectuelles.
- Prédilection à collaborer avec le réseau.
- Connaissance de la clientèle handicapée intellectuelle.

COMPREND

- Revenu net de 20,249.76\$.
- La résidence, de même que l'ameublement, sont fournis par le projet.
- Lieu de travail à Victoriaville.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec:

Francine Godin, t.s.
Secteur Adulte
C.S.S.C.Q. Succ. Bois-Francis
Au numéro: (819) 758-0611

01981

Une découverte pourrait faire épargner 750,000 \$ à la Croix-Rouge

Pénurie de plasma sanguin enrayée au pays?

OTTAWA (PC) — Des chercheurs au service de la Croix-Rouge ont fait une découverte qui pourrait permettre à cet organisme d'épargner jusqu'à 750,000 et pourrait apporter une solution à la pénurie endémique de plasma sanguin au pays.

Ces savants d'Ottawa ont en effet établi que les plaquettes sanguines ou thrombocytes, éléments du sang intervenant dans sa coagulation, habituellement conservées dans du plasma, pouvaient l'être aussi dans une solution saline.

Si toutes les plaquettes que l'on collecte actuellement et que l'on conserve dans du plasma, étaient au contraire conservées dans une solution saline, c'est 15,000 litres de plasma qui chaque année pourraient servir à d'autres usages. A 50 le litre, ce serait une économie de 750,000.

Le Dr Gail Rock, directrice médicale des services de transfusion, a émis l'espoir que cette nouvelle méthode de conservation soit approuvée au Canada d'ici deux ans.

Un savant émérite du laboratoire de recherche de la Croix-Rouge américaine, à Bethesda, Maryland, le Dr Graham Jamieson, a pour sa part noté que selon toute vraisemblance cette découverte devrait être adoptée bien au-delà des frontières du Canada.

"Selon moi, il s'agit d'un progrès dont tireront profit toutes les sociétés de la Croix-Rouge et tous les services de collecte de sang à travers le monde", a-t-il déclaré.

Autres essais

Le Dr Rock avait été mise sur la piste il y a quelques années, mais c'est seulement ces derniers temps qu'elle a vérifié les résultats sur un

petit nombre de patients. Mardi, elle doit exposer le résultat de ses observations à une réunion de l'American Society of Hematology, à la Nouvelle-Orléans.

Des essais cliniques sont en cours au centre de la Croix-Rouge à Ottawa et dans quatre laboratoires de la Croix-Rouge américaine pour vérifier l'efficacité et la sécurité des plaquettes conservées autrement que dans du plasma.

Au Canada, nous avons assez de sang venant de donateurs volontaires pour produire des quantités suffisantes de plasma nécessaire aux transfusions, mais nous n'en avons pas assez pour fabriquer d'autres produits sanguins.

Un de ces produits est le Facteur VIII, utilisé dans le traitement de l'hémophilie.

Autres avantages

En plus de consolider les approvisionnements de plasma, a ajouté le Dr George Adams, autre scientifique ayant contribué aux travaux d'Ottawa, il se pourrait que d'autres avantages découlent de ces recherches.

Il est possible, par exemple, que les plaquettes conservées dans une solution saline aient une durée plus longue dans le système sanguin que les plaquettes conservées dans le plasma, a-t-il remarqué, et que l'utilisation d'une solution saline puisse aussi réduire le risque de réaction allergique tardive ou d'exposition à des agents d'infection ou à des drogues pouvant se trouver dans le plasma.

Le gouvernement fédéral et le ministère ontarien de la Santé ont contribué au financement des travaux de recherche qui ont amené la découverte.

Défense spatiale: pas d'autre décision avant 5 ans

OTTAWA (PC) — Le Canada n'aura pas à prendre d'autre décision sur une participation au programme américain de recherche sur la défense spatiale avant encore cinq ans. C'est du moins ce que prévoit le sous-ministre adjoint de la Défense, M. John Anderson.

Devant le comité des Communes qui étudie le renouvellement des accords de Norad, M. Anderson a déclaré vendredi que si les Etats-Unis orientent leur stratégie nucléaire vers une politique de dissuasion et le bouclier spatial anti-balistique, "cela modifierait clairement les ententes canado-américaines pour la défense de ce continent".

Dans cette situation, a-t-il dit, le Canada serait alors à même de revoir sa position sur une éventuelle participation à l'Initiative de défense stratégique (IDS).

"Mais, a-t-il ajouté, rien n'indique que cela se produira au cours des cinq prochaines années", et tout système de défense pour l'Amérique du Nord ne serait probablement pas en état de fonctionnement avant la fin du siècle.

Le gouvernement Mulroney a rejeté toute participation officielle du gouvernement à l'IDS mais laisse les compagnies privées et les universités canadiennes libres de le faire.



(Laserphoto PC)

Robinson condamné à l'amende

Le député néo-démocrate Svend Robinson a été condamné, vendredi, à une amende de 750 \$, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'outrage au tribunal pour avoir enfreint l'injonction qui interdisait de bloquer la route aux bûcherons, dans l'île Lyell. Trouvé coupable de la même infraction, neuf Indiens haïdas devront purger cinq mois de prison. Il leur sera également interdit de remettre les pieds à Lyell au cours des six prochains mois.

Pas de commentaires avant janvier

OTTAWA (PC) — Le ministre des Communications, M. Marcel Masse, a fait savoir, vendredi, qu'il ne commentera pas avant la mi-janvier le rapport d'un comité de 16 membres chargé de réviser les programmes culturels du gouvernement.

La suggestion la plus radicale du rapport est de céder le Centre national des arts à la Commission de la capitale nationale, pour qu'il soit transformé en attraction touristique.

Une autre recommandation est de réduire de \$20 millions le budget de \$63 millions de l'Office national du film et de l'obliger à se concentrer sur les productions expérimentales, laissant le reste à l'industrie privée.

Le rapport conseille de plus de mettre fin à l'aide du gouvernement à des organisations comme la Conférence canadienne des arts et l'Association professionnelle des théâtres canadiens, et de remettre à plus tard la construction, au coût de \$500 millions, du siège torontois de Radio-Canada.

Le comité, présidé par M. Sidney Handleman, a été formé à la demande du vice-premier ministre, M. Erik Nielsen, dans le but de réduire les dépenses du gouvernement. Au cours de l'année 1984-

85, les seuls programmes culturels ont coûté \$2,5 milliards.

Comme M. Masse, M. Nielsen a refusé de commenter pour le moment le rapport Han-

deman. M. Donald MacSween, directeur général du Centre national des arts, a pour sa part réagi en disant que le gouvernement se leurrait s'il croyait éco-

nomiser de l'argent en transférant le centre à des municipalités, parce que celles-ci auront toujours besoin des subventions d'Ottawa pour administrer les programmes.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

VOIR AUTRES ANNONCES EN PAGE C 8

INDOR inc.
BOUTIQUE de vêtements pour dames est à la recherche de personnel de vente DYNAMIQUE avec expérience.
Vous présenter au:
76, Wellington nord, Sherbrooke

C.L.S.C. des Trois-Saumons
OMNIPRATICIEN DEMANDE
Le C.L.S.C. des Trois-Saumons, situé à St-Jean Port-Joli, à une (1) heure de Québec, requiert les services d'un omnipratricien pour compléter son équipe médicale.
FONCTIONS:
Consultations sur rendez-vous, urgence et travail en équipe multidisciplinaire auprès de la population adulte. Rémunération 100%.
Poste disponible immédiatement.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Directeur général
C.L.S.C. des Trois-Saumons
C.P. 250
St-Jean Port-Joli (QC)
GOR 3GO
Pour renseignements: (418) 598-3355 N-50671-7 dec

BONI DE NOËL

30\$ à 75\$ D'ÉCONOMIE

En achetant un télécouleur ou un vidéo Electrohome, grattez et empochez immédiatement. Vous épargnez toujours avec Electrohome.

30\$ à 75\$ de rabais.*

NOUVEAU!
SUPER ENSEMBLE PORTATIF ET DE TABLE

MVR C-31
\$749

4 têtes télécommandes sans fil.

- 3 prog. / 14 jrs
- câblelecteur intégré
- syntonisateur 16 positions
- piles et chargeur inclus
- châssis robuste (métal moulé)
- ralenti

Modèle 48CC13
\$679

- Tube-image 48 cm (20 po) à écran en verre optique bleu.
- Télécommande sans fil toutes fonctions.
- Cablemaster mc 139 canaux; syntonisateur Acculok mc au quartz.
- Antenne double.
- Réglage de finesse de l'image.
- Modèle de table de style contemporain revêtu de similinoyer.

Modèle A.V.R. C-38
\$999

- 4 têtes logiques Hi-Fi
- Systèmes multi-sons
- décodeur stéréo pour réception des canaux S.A.P.
- 8 programmes (2 semaines)
- télécommande sans fil

63CB11
\$929

- Tube-image couleur de 26 po (63 cm) à verre optique bleu.
- Dispositif d'accord Cablemaster* Acculok* à quartz, pour 139 canaux.
- Télécommande toutes fonctions.
- Fini noyer Regency ou chêne rustique.

Pour la qualité et le service **PLACE FLEURIMONT (Voisin Canadian Tire)**

La fleche électronique inc.

Plan de financement sur place.

Un Noël emballant...

Avec une Pony ou une Stellar 1986

Vous vous devez de faire une visite à notre salle de montre. Pour vous ou pour un être cher, vous ne pourriez trouver meilleure suggestion. Un plaisir qui se prolongera des années durant!

La Pony fait sensation à peu de frais.
La Stellar séduit par son luxe et son prix.

MAISON DE L'AUTO R.C. INC.

4364, boul. Bourque
Rock Forest **564-0777**

3 dossiers urgents attendent le nouveau ministre de l'Industrie

QUEBEC (PC) — Trois dossiers urgents attendent le nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce qui sera nommé jeudi prochain, estime M. Rodrigue Biron.

Il s'agit de la venue du constructeur japonais Toyota au Canada, du sort de Pétromont et des menaces qui planent sur l'industrie de la chaussure.

M. Rodrigue Biron, qui occupe le poste de ministre de l'Industrie et du Commerce depuis avril 1981, a été battu aux élections de lundi dernier, tout comme son gouvernement. M. Biron connaîtra officiellement son successeur libéral jeudi prochain.

M. Biron a rencontré la presse parlementaire une dernière fois hier et il en a profité pour faire le bilan des principaux dossiers du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Selon le ministre, le Québec a d'excellentes chances que son territoire soit choisi comme site de l'usine de montage que le constructeur japonais Toyota entend établir sous peu au Canada.

Le Québec vient d'obtenir la venue du constructeur coréen Hyundai mais il faut absolument qu'une troisième compagnie automobile s'installe au Québec, estime M. Biron.

La compagnie General Motors possède déjà une chaîne de montage à Boisbriand, au nord de Montréal.

La venue d'un troisième constructeur automobile permettrait à des firmes québécoises de se lancer dans les pièces d'autos.

"Il faut mettre le paquet pour faire venir Toyota, c'est très important", a dit M. Biron.

Le ministre a rejeté les critiques de ceux qui prétendent que le gouvernement québécois a versé trop de subventions pour la venue de Hyundai. "Si on n'avait pas mis autant d'argent, Hyundai ne serait jamais venu au Québec", a-t-il dit. "Hyundai, c'est 1.200 emplois directs, 1.600 emplois indirects et des millions en retombées".

M. Biron a également invité son éventuel successeur libéral à la tête du ministère de l'Industrie et du Commerce de veiller à ce que le complexe pétrochimique Pétromont à Varennes ne ferme pas ses portes.

Il faut également suivre de près les contingentements fédéraux dans l'industrie de la chaussure pour éviter que plusieurs fabricants québécois de chaussures ne soient contraints de fermer leurs portes.

Les ministres du PQ profiteront bientôt de leur régime de pension

QUEBEC (PC) — Les ministres du Parti québécois qui ont perdu leur emploi à la suite des élections de lundi dernier profiteront bientôt du généreux régime de pension prévu pour les parlementaires défaits ou rétrogradés.

Le ministre des Transports, Guy Tardif, l'un des 18 ministres emportés par la vague libérale, prévoit prendre un long congé pour faire de la voile avant d'entreprendre une nouvelle carrière.

M. Tardif pourra se le permettre. Ministre depuis les neuf dernières années, il recevra d'abord un paiement forfaitaire de \$76.760, ce qui équivaut à près d'un an de salaire.

Après un an, ce montant épuisé, M. Tardif, qui est âgé de 50 ans, commencera à toucher une pension - indexée - d'environ \$25.000 par an, à vie.

Deux autres ministres défaits, le président du Conseil du trésor Michel Clair et le titulaire des Finances Bernard Landry, jouiront des mêmes privilèges. Avec M. Tardif, ils peuvent prétendre aux plus longs états de service parmi les membres du cabinet péquiste.

Cette allocation est aussi versée aux parlementaires qui n'ont pas présenté leur candidature au cours de la dernière élection, à l'instar de l'ex-ministre de l'Énergie et des Finances Yves Duhaime, de l'ex-ministre des Affaires culturelles Clément Richard et de l'ancien ministre de l'Éducation post-secondaire Yves Bérubé.

Chacun de ces trois anciens ministres encaissera un paiement forfaitaire de \$75.000 et seront aussi admissibles à une pension annuelle d'environ \$25.000.

Le montant du paiement forfaitaire peut valoir de quatre mois à un an de salaire, selon le nombre d'années passées à l'Assemblée nationale.

Le ministre des Communications Jean-François Bertrand, qui est âgé de 39 ans et membre du conseil des ministres depuis 1981, a droit à une allocation d'environ \$58.000.

Un simple député, défait lundi,

recevra une indemnisation allant de \$13.400 au \$40.000 du salaire annuel de base, dépendant du nombre d'années "de service" à l'Assemblée nationale.

Rares sont les députés péquistes d'arrière-ban qui ne toucheront que le minimum.

Presque tous les membres du caucus, à l'exception de trois d'entre eux, étaient déjà payés plus que le salaire de base, ayant été nommés secrétaires parlementaires ou présidents de comités.

Même le premier ministre désigné Robert Bourassa, qui n'est pas parvenu à se faire élire dans la circonscription de Bertrand, lundi, a

droit à une allocation jusqu'à ce qu'il se fasse réélire. En se fondant sur ses six mois comme leader de l'opposition, à un salaire de \$76.760, il devrait toucher \$8.396.

CORRECTIONS

Cahier Vente Présents en tête, encarté dans La Tribune le samedi 7 décembre 1985.

Page 7: Ensemble Apple IIC: achat en personne seulement.

18 B: Ouvrir-porte de garage Stanley. Devrait être: Modèle 800.

H: Le manche du tournevis offert est de couleur orange.

19 A-G: Achats en personne seulement, sauf pour C.

C: Os non compris.

28 B: Blouse offerte en tailles de 10 à 18.

29 B: Pull. Devrait être: Acrylique et nylon.

Veillez allouer un délai d'une semaine pour la livraison.

Page 1919A: Tortue

19C: Chiot "Rub-A-Dub"

19D: Hochet "Puk-A-Boo"

19G: Hydravion

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.

EATON

01913

Les gouvernements trop généreux envers Hyundai

— le président des TUA

MONTREAL (PC) — Tout en se disant heureux de voir la compagnie Hyundai s'installer au Québec, le président des Travailleurs unis de l'automobile, M. Bob White, soutient que la générosité des gouvernements provincial et fédéral était superflue dans ce dossier.

"J'ai toujours dit à tous les gouvernements qu'il n'était pas nécessaire d'attirer les compagnies japonaises ou sud-coréennes au Canada avec de l'argent", a déclaré M. White.

"Elles veulent y venir. C'est un excellent marché avec des coûts

compétitifs, près des États-Unis. Nul besoin de donner un sou noir à Hyundai, Honda ou les autres", a-t-il précisé.

Fort de son expérience de directeur canadien des TUA depuis sept ans, M. White est très au fait de cette industrie en Amérique du Nord et au Japon.

"Les Japonais font leur argent à l'extérieur du marché nippon. Le marché nord-américain, c'est de la crème pour eux. Ce n'est pas nécessaire de les convaincre avec des poches d'argent", a renchéri M. White.

"Remerciements" aux conservateurs

OTTAWA (PC) — Le député libéral Brian Tobin a "remercié" les conservateurs, vendredi, pour l'aide qu'ils ont apportée aux libéraux dans leur "remontée des profondeurs des sondages Gallup".

"Ils ont fait bévues par-dessus bévues", a rappelé M. Tobin, dont le parti jouit maintenant de l'appui de 36 pour cent des Canadiens, contre 40 pour cent pour les conservateurs et 24 pour cent pour le NPD.

Une opinion semblable a été exprimée par le leader néo-démocrate Ed Broadbent. "Le gouvernement est en état de déclin constant dans

l'acceptation des Canadiens", a-t-il dit.

La réponse à ces remarques est venue de M. Ray Hnatyshyn, leader du gouvernement en Chambre.

"Nous avons des décisions délicates à prendre en tant que gouvernement et il est inévitable qu'il se produise des changements dans les sondages au moment de ces décisions délicates".

M. Hnatyshyn a cependant prévenu l'opposition que le véritable sondage aura lieu à l'occasion de la prochaine élection générale.

Proulx réélu à la présidence de l'UPA

QUEBEC (PC) — M. Jacques Proulx a été réélu hier pour un nouveau mandat de deux ans à la présidence de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Les élections ont eu lieu à l'issue du congrès annuel de l'organisme tenu à Québec.

Le président de la Fédération de l'UPA de Lanaudière, M. Bernard Duval, a été élu à la vice-présidence, tandis que M. Jean-Yves Couillard, de la région de St-Hyacinthe, demeure deuxième vice-président.

M. Proulx est un agriculteur de Saint-Camille.

AUBAINES EATON CANADA

MODE EN LIBERTÉ!
CALVIN KLEIN ET MGM
 UN RABAIS ET UNE AUBAINE!

25% de rabais!
Jeans Calvin Klein

Un cadeau à la taille des amateurs de vêtements Calvin Klein! Jean en denim de coton avec jambes droites et 5 poches. Choix de deux teintes: lavé à la pierre ou délavé. Le nom Calvin Klein est synonyme de qualité et le rabais de 13.00 vous permet d'en acheter un pour vous aussi. Tailles 28 à 34, 36.
 Prix courant Eaton 49.00

35⁹⁹ ch.

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Rayon 332.
 Venez ou téléphonez 563-9555

A prix spécial!
Pull molletonné MGM

Un genre ample, décontracté, à épaules basses. Tissu de polyester et coton molletonné dans un choix de modèles et couleurs. Modèle à un bouton en vert menthe ou mauve, deux ou trois boutons en vert menthe, framboise, jaune, bleu ciel, cinq boutons en blanc cassé, rouge. Tailles petite, moyenne, grande.
 Prix Eaton

26⁹⁹ ch.



EATON
abstract

Vente! Présents en tête

Noël est à nos portes... et vous avez encore des emplettes à compléter! Qu'à cela ne tienne... Chez Eaton, Présents en tête vous donne encore une foule de belles occasions de garnir votre bas de Noël... et ce jusqu'au 24 décembre.

EATON
 123 456 81
 1754

Credit accepte avec la carte Eaton
 Les cartes Américan Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

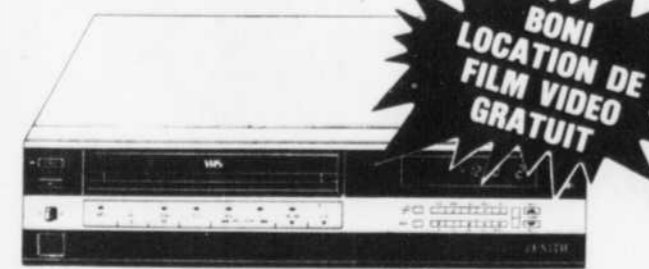
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ A JUSTES PRIX

POUR NOËL ZENITH



20 po.
MODELE B1906WC
\$459

Un téléviseur de style contemporain et d'ailleurs logique conçu pour un style de vie décontracté et élégant. Coffret de conception profilée renforcée d'un film ultra-mince richement veiné. Cadre du devant de couleur noir contrastant avec garnitures de couleur aluminium brossé.



BONI LOCATION DE FILM VIDEO GRATUIT

Un "Vidéologue" Zenith fiable. Entrée directe et simplifiée des informations permettant de régler la minuterie d'enregistrement automatique avec facilité et sans risque d'erreurs. Programmation à entrée directe.

ZENITH / VHS

4 ans
\$579

• Mémoire d'empreintes numériques de votre télévision sur une période de 14 jours en 120 secondes de réponse automatique.
 • Non-matériel au quartz de 174 canaux à complexité de la télé-télévision.
 • Mémoire des canaux à accès direct.
 • Télécommande de télécommande et de programmation sur 50 à 1000 canaux.

HAMEL TV Service sur place
 Location de vidéos et films vidéo
 2658, rue Galt ouest, Sherbrooke, 567-2909

0174x

01873

Nicaragua

Washington veut aider davantage les contras

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat George Shultz a déclaré vendredi que Washington envisageait d'aider davantage les contras anti-sandinistes après avoir dénoncé, comme un de ses adjoints la veille, l'activité militaire de plus en plus grande de soldats cubains au Nicaragua.

Faisant monter d'un nouveau cran la tension entre Washington et Managua, M. Shultz a indiqué, lors d'une conférence de presse, que des nouvelles mesures pourraient être prises pour aider les contras face au cancer que constitue, selon lui, la présence militaire croissante de Cuba et de l'URSS au Nicaragua.

Il s'est d'autre part félicité du fait que les contras aient abattu lundi dernier un hélicoptère de l'armée sandiniste avec 14 personnes à bord et, selon lui, un pilote et un co-pilote cubains.

Managua a accusé Washington d'avoir fourni aux contras le missile sol-air qui a abattu l'hélicoptère MI-8 de fabrication soviétique et a réclamé une réunion du Conseil de sécurité des Nations-unies. M. Shultz a déclaré vendredi que les contras s'étaient procurés tous seuls le missile sur le marché mondial (un SA-7 soviétique selon les contras).

Ces déclarations sont venues s'ajouter à celles faites jeudi devant le Congrès par le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires latino-américaines, M. Elliot Abrams. Il avait affirmé que quelque 2.500 conseillers militaires cubains stationnés au Nicaragua prenaient une part de plus en plus active aux combats menés par l'armée sandiniste contre les contras.

Managua utilise notamment de plus en plus fréquemment les hélicoptères d'assaut de fabrication soviétique MI-24, similaires à ceux utilisés par l'armée rouge en Afghanistan, selon Washington.

Les contras ne reçoivent actuellement de Washington qu'une aide humanitaire de 27 millions de dollars excluant toute fourniture d'armes. Le gouvernement Reagan — tout en continuant à écarter toute intervention militaire au Nicaragua — souhaite convaincre le Congrès et l'opinion publique de la nécessité

d'aider davantage les rebelles anti-sandinistes.

Il faut que les gens voient et comprennent l'intervention de plus en plus grande de La Havane et de Moscou au Nicaragua, a déclaré M. Shultz, après avoir reconnu que les informations à ce sujet étaient accablées jusqu'à présent avec scepticisme, notamment au Congrès qui fait preuve d'une grande réticence en ce qui concerne toute aide militaire aux contras.

Selon Washington, les quelque 18.000 contras doivent affronter une armée sandiniste de près de 100.000 hommes, de mieux en mieux équipée par l'URSS et appuyée par environ 2.500 conseillers cubains.

La nouvelle escalade entre Washington et Managua intervient alors que les négociations de paix en Amérique Centrale menées dans le cadre du groupe dit de Contadora ne semblent guère avancer en dépit d'un accord de principe sur un texte unifié conclu cette semaine à Carthagène lors de l'assemblée générale annuelle de l'Organisation des Etats américains.

Par ailleurs, le Nicaragua a demandé officiellement, vendredi, une réunion urgente du Conseil de sécurité de l'ONU pour examiner l'escalade d'agressions et les menaces répétées dont il rend responsable les Etats-Unis.

L'ambassadeur par intérim de la mission nicaraguayenne devant l'ONU, M. Julio Icaza, a envoyé une plainte en ce sens à la présidence du Conseil de l'ONU, dans laquelle il fait état de la situation très grave créée par la destruction d'un hélicoptère de l'armée nicaraguayenne et de la mort, lundi dernier, des 14 soldats qui se trouvaient à bord.

Le Conseil de sécurité pourrait se réunir lundi, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

Progrès au Proche-Orient selon Shultz

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat George Shultz a fait état, vendredi, de progrès importants dans la recherche de la paix au Proche-Orient et a exprimé l'espoir que la Syrie pourra contribuer au processus de paix.

Le chef de la diplomatie américaine a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il y a eu quelques progrès très considérables vers l'organisation de conversations de paix israélo-arabes, mais qu'un certain nombre de questions demeuraient sans solution, notamment celles de la représentation palestinienne.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Département d'études anglaises
LANGUES MODERNES
(Session janvier-avril 1986)

- ANGLAIS
- ESPAGNOL
- ALLEMAND

Activités d'une durée de 45 heures, comportant 3 crédits et faisant partie du programme de certificat de langues modernes.

Les groupes sont formés selon le niveau des connaissances des étudiants; la plupart des groupes reçoivent l'assistance d'un moniteur. Les activités sont offertes le soir, de 19h à 22h, à la Faculté des arts. L'horaire est remis lors de l'inscription ou sur demande.

Anglais: ANS 112, 201, 301, 401, 402, ANS 221, 236, 380, 421, 520
Espagnol: ESP 101, 201, 301
Allemand: ALL 201

Début des activités: 13 janvier 1986

Inscription: local A6-186, Faculté des arts

Renseignements: secrétariat de la Faculté des arts (CELAMO) 819/821-7200

LOUEZ DE TOUT
589-9548

LOCATION MARTINEAU

Réparation de lundaises et soufflantes
Laveuses à vapeur pour tapis
2456 ouest, rue King
01466

NOUVELLE ADMINISTRATION



Chemin du Lac d'Argent, Eastman

Du mardi au dimanche
SALLE A MANGER OUVERTE
de 17h30 à 22h

Spécialités: grillades, fruits de mer

BRUNCH

TOUS LES DIMANCHES **9.95**
11h à 15h

Vue panoramique du Mont Orford.

Salle de réception (jusqu'à 150 personnes)

Vos hôtes, Jean Fortin et Jean Nicol

RESERVATIONS: (514) 297-3566

LE WEEK-END COMMENCE LE VENDREDI

DIMANCHE

SAMEDI

VENDREDI

VOYAGEUR INAUGURE SON "TARIF RÉDUIT DU VENDREDI" SUR L'ALLER-RETOUR SHERBROOKE-MONTRÉAL.

26% DE RABAIS SUR L'ALLER-RETOUR RÉGULIER

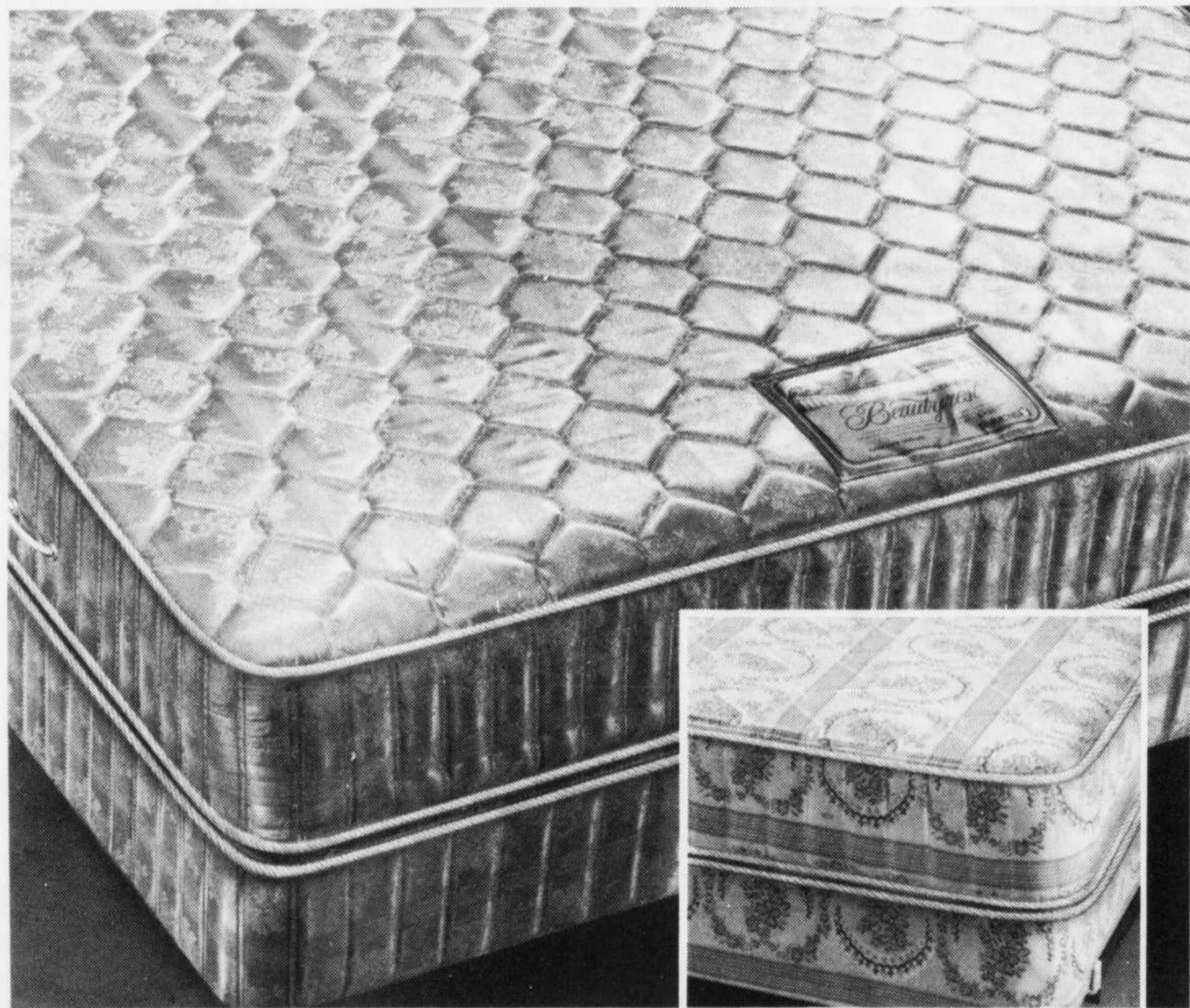
Offre limitée: jusqu'au 13 décembre seulement, vous pouvez profiter d'un rabais important, jamais offert auparavant sur les allers-retours débutant le vendredi. Voyageur vous offre un choix de 10 départs express vers Montréal tous les vendredis. Vous devez cependant utiliser votre billet de retour dans les 7 jours suivant votre départ. Alors si vous voulez faire durer vos plaisirs du week-end, partez tôt et revenez tard...c'est le même prix! 21,25\$ pour l'aller-retour au lieu de 29,00\$. Allez-y, ne ménagez plus vos transports!

Pour tout renseignement: 569-3656 à Sherbrooke. (Informez-vous du tarif réduit de Magog au 843-4617)

Voyageur



45% DE RABAIS! MATELAS ET SOMMIERS «BEAUTYREST» SIMMONS À UN RABAIS JAMAIS VU CHEZ EATON!



1. Incroyable mais pourtant vrai: le nec plus ultra du confort à un tel rabais! Les gens avisés tiennent à savoir sur quoi ils dorment, et ils ont raison: c'est ce qu'il y a à l'intérieur du matelas qui fait toute la différence! Et chez Simmons, cette différence s'appelle confort. Voyez ces caractéristiques:

- Matelas à ressorts individuellement ensachés épousant les contours de votre corps et assurant un soutien adéquat là où c'est nécessaire.
- Couche de mousse élastique pour plus de soutien encore.
- Choix de 3 degrés de confort: "Back Care III" extra-ferme, "Luxury" ou "Quintessence" ferme de luxe.

"Luxury" ou "Back Care III"

	Prix courant Eaton	l'ens. 2 pièces
1 place	900.00	494.00
2 places	1020.00	560.00
Grand	1140.00	626.00
Très grand	1480.00	814.00

"Quintessence"

	Prix courant Eaton	l'ens. 2 pièces
1 place	1040.00	572.00
2 places	1190.00	654.00
Grand	1340.00	737.00
Très grand	1650.00	907.00

* Format très grand sur commande spéciale seulement. Matelas aussi offerts séparément (sauf format très grand) à prix spéciaux Eaton.

250.00 de rabais! Matelas et sommiers orthopédiques Simmons

2. Profitez des rabais exceptionnels sur ces ensembles de grande qualité. Construction à 312 ressorts (pour le format 2 places) assurant un bon soutien du dos. Couche de mousse extra-ferme pour plus de confort. Sommier à 81 ressorts prolongeant la vie du matelas et contribuant à procurer un soutien adéquat.

	Prix courant Eaton	l'ens. 2 pièces
1 place	550.00	299.99
2 places	620.00	369.99
Grand	700.00	449.99

Matelas seulement
Prix Eaton, ch.
1 place 219.99
2 places 259.99
Grand 309.99
2A. (Non représenté). Cadre de lit Simmons. Pour formats 1 place, 2 places ou grand.
Prix Eaton 24⁹⁹ ch.

Pensée d'ange...

A la boutique Pensée d'ange chez Eaton, vous trouverez le genre de cadeau qui rompt avec la vieille tradition cravates-pantoufles... De l'insité à des prix qui ne vous décourageront pas... à partir de 4.00 environ!

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Rayon 271. Venez ou téléphonez: 563-9555



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX